



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2016

Au 31 décembre 2016

**ANTEVENIO S.A. ET
SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES**

Comptes annuels et rapport de
gestion consolidés
correspondant à l'exercice
2016, ainsi que le rapport
d'audit des comptes annuels
consolidés

ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Comptes annuels et rapport de gestion consolidés
correspondant à l'exercice 2016, ainsi que le rapport d'audit
des comptes annuels consolidés

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2016 :

Bilan de la situation financière consolidée au 31 décembre 2016

Compte de résultats consolidé au 31 décembre 2016

État du résultat global consolidé correspondant à l'exercice 2016

État de variation des capitaux propres consolidé correspondant à l'exercice 2016

État des flux de trésorerie consolidé correspondant à l'exercice 2016

Mémoire consolidé correspondant à l'exercice 2016

ANTEVENIO S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2016

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2016

(Exprimé en euros)

ACTIF	Notes du mémoire	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations corporelles	7	251 861	265 032
Fonds de commerce	5	6 313 920	6 313 920
Autres actifs incorporelles	8	693 191	767 457
Actifs financiers non courants	10	75 407	75 546
Participations mises en équivalence		-	425
Impôts différés actifs	17	1 255 124	618 860
ACTIFS NON COURANTS		8 589 503	8 041 240
Débiteurs commerciaux et autres comptes à encaisser	10	7 992 909	7 401 183
Autres actifs financiers courants	10	53 881	119 638
Autres actifs courants	17	619 606	708 162
Espèces et moyens liquides	10	6 852 272	6 153 966
ACTIFS COURANTS		15 518 668	14 382 949
TOTAL ACTIF		24 108 171	22 424 189

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2016

(Exprimé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes du mémoire	31/12/2016	31/12/2015
Capital	13.1	231 412	231 412
Prime d'émission	13.3	8 189 787	8 189 787
Réservations	13	3.665.587	2.429.005
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	3 y 13	2 097 203	1 276 018
Autres instruments de patrimoine propres	15	1 022 700	69 540
Valeurs propres	13	(513 805)	(513 805)
Différences de conversion	14	(166 780)	(98 296)
Capital attribué à la société mère		14 526 105	11 583 660
Capital attribué aux intérêts minoritaires		-	-
Capital propre net		14 526 105	11 583 660
Revenus différés	16	44 373	52 675
Autres passifs non courants	11	687 119	2 016 630
Impôts différés passifs	17	193 643	
Provisions	20	149 259	156 675
Passifs non courants		1 074 394	2 225 981
Autres dettes à court terme	11	411 223	64 879
Créanciers commerciaux et autres comptes à encaisser	11	6 620 476	7 054 639
Autres passifs courants	17	1 475 973	1 495 030
Passifs courants		8 507 672	8 614 548
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		24 108 171	22 424 189

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2016
(Libellé en euros)

PROFITS ET PERTES	Notes du mémoire	2016	2015
Montant net du chiffre d'affaires	18	25 378 584	23 041 008
Chiffre d'affaires		26 622 271	24 168 970
Ristournes sur ventes		(1 243 687)	(1 127 962)
Travaux réalisés par l'entreprise dans son actif		107 450	20 900
Autres revenus		115 792	130 883
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		25 601 825	23 192 792
Approvisionnements	18	(11 115 946)	(10 130 565)
Frais de personnel	18	(9 763 936)	(8 257 229)
Salaires, rémunérations et assimilés		(7 037 097)	(6 455 361)
Charges sociales		(1 773 679)	(1 732 328)
Coûts associés à d'autres instruments de patrimoine		(953 160)	(69 540)
Dotations aux amortissements des immobilisations		(345 840)	(328 479)
Dotation aux immobilisations corporelles	7	(96 534)	(112 274)
Dotation aux immobilisations incorporelles	8	(249 306)	(216 205)
Autres frais d'exploitation		(3 233 242)	(3 021 503)
Services extérieurs	18	(2 701 749)	(2 638 746)
Pertes de valeur d'actifs courants	10.2	(531 493)	(340 508)
Contributions et autres			
Perte de valeur d'autres actifs		-	(42 249)
Excès d'approvisionnements		-	-
Autres résultats		1 121 844	(19 834)
TOTAL FRAIS D'EXPLOITATION		(23 337 120)	(21 757 610)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 264 705	1 435 182
Autres intérêts et revenus assimilés	18	21 092	38 598
Écarts de change	12	18 277	573 211
TOTAL REVENUS FINANCIERS		39 368	611 810
Autres intérêts et frais assimilés	18	(70 869)	(54 069)
Écarts de change	12	(134 379)	(588 614)
Por actualización de provisiones de deuda		-	(10 481)
TOTAL DÉPENSES FINANCIÈRES		(205 247)	(653 165)
Détérioration et résultat pour aliénations d'instruments financiers		1 272	-
RÉSULTAT FINANCIER		(164 607)	(41 355)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		2 100 098	1 393 827
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		2 100 098	1 393 827
Impôt sur les sociétés	17	119 135	(67 860)
Autres impôts		(122 030)	(49 950)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		2 097 203	1 276 018
Résultat attribué à des partenaires à intérêts minoritaires		-	-
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE ATTRIBUABLE À LA SOCIÉTÉ MÈRE	3	2 097 203	1 276 018
Bénéfice par action :			
de base		0,52	0,32
Dilué		0,52	0,32

ANTEVENIO S A , ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT À L'EXERCICE ANNUEL CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2016
(Libellé en euros)

	Notes du mémoire	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
RÉSULTAT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	18.a	2 097 203	1 276 018	(394 426)
Recettes et frais imputés directement au capital propre :		-	-	-
Différences de conversion	14	(68 484)	(112 537)	22 551
TOTAL RECETTES ET FRAIS IMPUTÉS DIRECTEMENT AU CAPITAL PROPRE	14	(68 484)	(112 537)	22 551
Transferts sur le compte des profits et pertes :		-	-	-
Ajustement pour changements de valeur		-	-	-
TOTAL TRANSFERTS SUR LE COMPTE DE PROFITS ET PERTES		-	-	-
TOTAL RECETTES ET FRAIS RECONNUS		2 028 720	1 163 481	(371 875)
Attribuables à la société mère		2 028 720	1 163 481	(371 875)
Attribuables aux intérêts minoritaires		-	-	-

ANTEVENIO S A , ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS CORRESPONDANT
À L'EXERCICE ANNUEL CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2016

(Exprimé en euros)

	Note du mémoire	31/12/2016	31/12/2015
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (A)		1 036 349	1 835 014
Bénéfices avant impôts	18	2 100 098	1 393 827
Ajustement des postes n'impliquant pas de mouvements de trésorerie :			
+ Amortissements		345 840	328 479
+/- Corrections de valeur pour dépréciation		530 221	340 508
+/- Provisions		-	-
+/- Subventions transférées aux résultats		(110 449)	-
+/- Participation aux profits de sociétés mise en équivalence		-	-
- Revenus financiers		(21 092)	(38 598)
+ Frais financiers		70 869	64 550
+/- Écarts de change		116 102	15 403
- Impôt sur les sociétés		-	-
+/- Autres produits et charges		(276 134)	41 183
Ajustements des variations dans le capital circulant :			
Variation débiteurs		(1 182 379)	(567 576)
Variation du solde des créanciers	11.1	(434 162)	311 175
Variation d'autres actifs courants		92 784	(109 697)
Variation d'autres actifs financiers courants		65 757	(60 395)
Variation d'autres passifs courants	11.1	(45 983)	271 572
Autres actifs non courants		139	(39 929)
+ Recouvrement de l'investissement R&D		78 423	-
- Paiement de l'impôt sur les bénéfices		(253 450)	(92 046)
Partenaires externes		-	-
Paiement d'intérêts (-)	18.f	(57 097)	(54 069)
Encaissement d'intérêts (-)	18.e	16 864	30 629
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		(241 281)	(563 994)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	(165 606)	(286 992)
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(86 974)	(129 406)
Autres actifs non courants		(39 435)	(150 729)
Décomptabilisation d'immobilisations corporelles		50 734	3 132
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		(87 824)	(364 851)
Variation d'autres passifs non courants		(197 108)	(33 868)
Variation dettes envers des établissements de crédit		293 234	38 902
Opérations avec des actions propres		-	(492 100)
Opérations avec des instruments de capitaux propres		-	69 540
Subventions reçues		(8 302)	52 675
EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE (D)		(184 586)	(127 940)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (E=A+B+C+D)		698 306	778 229
Trésorerie et équivalents au début de la période (F)	10	6 153 966	5 375 737
Trésorerie et équivalents au début de la période (G=E+F)		6 852 272	6 153 966

Les Comptes annuels consolidés du Groupe qui font partie d'une seule unité comprennent ces États consolidés des Flux de trésorerie, les États de Situation financière consolidés, les Comptes de Résultat consolidés, et l'État de consolidation des Variations sur le Patrimoine net joints et les notes jointes qui sont composées de [29 Notes](#)

Index

MÉMOIRE CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2016.....	8
NOTE 1 SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES	8
NOTE 2 BASES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS	12
NOTE 3 BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION	16
NOTE 4 PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES	17
NOTE 5 FOND DE COMMERCE DE CONSOLIDATION	33
NOTE 6 PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE.....	34
NOTE 7 IMMOBILISATION CORPORELLE.....	35
NOTE 8 AUTRES ACTIFS INCORPORELS	37
NOTE 9 BAUX.....	38
NOTE 10 ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME	39
NOTE 11 PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME.....	42
NOTE 12 INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	44
NOTE 13 CAPITAUX PROPRES.....	48
NOTE 14 DIFFÉRENCES DE CONVERSION.....	52
NOTE 15 TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR LES INSTRUMENTS DU PATRIMOINE.....	52
NOTE 16 REVENUS DIFFÉRÉS	54
NOTE 17 SITUATION FISCALE.....	56
NOTE 18 RECETTES ET DÉPENSES	60
NOTE 19 RÉSULTAT CONSOLIDÉ	64
NOTE 20 PROVISIONS ET RISQUES	65
NOTE 21 INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT	65
NOTE 22 FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	65
NOTE 23 RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES MAINTENUS AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DOMINANTE	66
NOTE 24 AUTRES INFORMATIONS	67
NOTE 25 INFORMATION SEGMENTÉE	68
NOTE 26 OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES.....	69
RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2016	81

ANTEVENIO S A , ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

MÉMOIRE CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2016

NOTE 1 SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES

1.1) Société dominante ; information générale et activité

a) Constitution et domicile

Antevenio, S A (ci-après dénommée la Société mère) a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom de « Interactive Network, S L », et est devenue une société anonyme au nom modifié en I-Network Publicidad, S A le 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires est convenue de modifier la dénomination sociale de la société en son nom actuel.

Son siège social se trouve C/ Marqués de Riscal, 11, 2^e étage, Madrid.

b) Information générale

Les Comptes annuels consolidés du Groupe Antevenio correspondants à l'exercice 2015 ont été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société dominante le 22 juin 2016 et déposés au Registre du commerce de Madrid.

Dans les comptes annuels consolidés, l'euro est utilisé comme monnaie de présentation Les chiffres sont exprimés en euros sauf si le contraire était indiqué.

c) Activité

Son activité consiste à mettre en œuvre les activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont le fait des agences de publicité générale. Elle peut réaliser des actes et des opérations, passer des contrats et, d'une manière générale, adopter toutes les mesures menant directement à, ou jugées nécessaires ou adéquates pour, l'accomplissement de l'objet social décrit. Les activités de son objet social pourront être mises en œuvre totalement ou en partie par la Société mère, soit directement, soit indirectement à travers sa participation dans d'autres sociétés dont d'objet est identique ou analogue.

Les actions d'Antevenio, S A figurent comme admises à la négociation sur le marché boursier alternatif français Alternext.

d) Exercice

L'exercice de la Société mère couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

1.2) Sociétés contrôlées

Le détail des sociétés contrôlées et comprises dans le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	Taux de participation 31/12/2016	Pourcentage de participation 31/12/2015	Montant brut de la participation
Mamvo Performance, S L U	100%	100%	1 577 382
Marketing Manager Servicios de Marketing, S L U	100%	100%	199 932
Antevenio S R L	100%	100%	5 027 487
Antevenio ESP, S L U	100%	100%	27 437
Antevenio France S R L	100%	100%	2 000
Código Barras Networks S L U (**)	100%	100%	145 385
Antevenio Argentine S R L (*)	100%	100%	341 447
Antevenio Mexique S A de C V	100%	100%	1 908
Antevenio Publicité, S A S U	100%	100%	3 191 312
Antevenio Rich & Reach, S L U	100%	100%	3 000

La participation au capital de ces sociétés filiales est au nom de la Société mère, à l'exception de :

(*) Participation détenue par Mamvo Performance, S L U et Antevenio ESP S L U (75% et 25% respectivement)

(**) Part détenue par Antevenio Rich & Reach, S L U

Les Sociétés contrôlées ont été incluses dans la consolidation en appliquant la méthode d'intégration globale, qui est déterminée par une situation hypothétique où il serait possédé la majorité des droits de vote. Elles clôturent également leurs comptes annuels le 31 décembre de chaque exercice.

Aucune société faisant partie du groupe n'est exclue du processus de consolidation.

Aucune variation significative n'a eu lieu dans le périmètre de consolidation au long de l'exercice 2016.

Les principales caractéristiques des sociétés filiales sont les suivantes :

Société	Année de constitution	Siège	Objet social
Mamvo Performance, S L U	1996	C/Marqués de Riscal, 11	Publicité en ligne et marketing direct pour la génération de contacts utiles
Marketing Manager Services de Marketing, S L	2005	C/Marqués de Riscal, 11	Conseil à des entreprises liées à la communication commerciale
Antevenio S R L	2004	Viale Abruzzi 13/A 20131 Milano	Publicité et merchandising sur Internet
Antevenio ESP, S L U (avant Diálogo Media S L U)	2009	C/Marqués de Riscal, 11	Prestation de services publicitaires et exploitation publicitaire en ligne et e-commerce par des moyens télématiques
Antevenio France, S R L	2009	120, Av du General LECLERC, 75014, Paris, France	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet
Código Barras Networks S L	2010	C) Valencia 264, 08007 Barcelona	Son objet social est la commercialisation d'espaces publicitaires dans les moteurs de recherche de produits, les comparateurs de prix et les vitrines contextuelles que la société met en œuvre et gère sur Internet, et dont elle assure la maintenance
Antevenio Argentine S R L	2010	Av Presidente Figueroa Alcorta 3351, oficina 220, Ciudad de Buenos Aires, Argentine	Prestation de services d'intermédiation commerciale et de merchandising, et de services publicitaires
Antevenio México, S A de CV	2007	Calle Galileo 20 403 Polanco Chapultepec Distrito Federal 11560	Autres services de publicité
Antevenio Publicité, S A S U	2008	32 Rue de Londres, 75009 Paris	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet
Antevenio, Rich & Reach, S L U	2013	C/Marqués de Riscal, 11	Prestation de services Internet, notamment dans le domaine de la publicité en ligne

1 3) Sociétés associées

Le détail des sociétés associées incluses dans ces comptes annuels consolidés est le suivant :

Société	Pourcentage de participation 31/12/2016	Pourcentage de participation 31/12/2015	Coût de la participation
Europemission S L	-	49,68	1 520

Au long de l'exercice 2016 cette société n'a pas été incluse dans la consolidation du fait d'avoir été liquidée au long de l'exercice 2016.

La participation au capital de cette société associée est détenue par la Société dominante.

Cette Société associée a été incluse dans la consolidation de l'exercice 2105 en appliquant la méthode de mise en équivalence, ce qui est déterminé par la possession du contrôle de l'ensemble ou par le fait d'avoir une influence significative. Elles clôturent également leurs comptes annuels au 31 décembre de chaque exercice.

Les principales caractéristiques des sociétés associées sont les suivantes :

Société	Année de constitution	Siège	Objet social
Europemission S L	2003	C/Marqués de Riscal, 11	Liquidée le 14 octobre 2016

NOTE 2 BASES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

a) Application des normes internationales pour les informations financières (IFRS)

Les Comptes annuels consolidés ont été élaborés conformément à ce qui a été établi par les Normes internationales d'information financière (NIIF), au fur et à mesure qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne, conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, qui sont entrées en vigueur le 31 décembre 2016, tenant compte de la totalité des principes et des normes comptables et des critères d'évaluation d'application obligatoire ayant un effet significatif.

La note 4 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation de ces comptes annuels consolidés mis au point par les administrateurs. Les administrateurs de la Société Mère sont les responsables d'établir les comptes annuels du groupe.

Conformément aux dispositions des IFRS, les comptes annuels consolidés comprennent les états consolidés suivants, qui correspondent à l'exercice annuel clôturé le 31 décembre 2016 :

- Bilan de la situation financière consolidé
- Compte des résultats consolidé
- État du résultat global consolidé
- État de variation des capitaux propres consolidé
- État des flux de trésorerie consolidé
- Notes explicatives pour les états financiers consolidés (mémoire)

Les nouvelles normes comptables et/ou modifications ci-dessous sont entrées en vigueur au cours de l'exercice 2016 et 2015, par conséquent, elles ont été prises en considération pour l'élaboration de ces comptes annuels consolidés, qui sont les suivantes :

- a) Normes et interprétations approuvées par l'Union européenne, appliquées pour la première fois aux comptes annuels consolidés de l'exercice 2016.

Les politiques comptables utilisées lors de la préparation des Comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les Comptes annuels consolidés de l'exercice 2015, excepté en ce qui concerne les suivants, dont la première application a eu lieu dans les États financiers entamés le premier janvier 2016 :

		Date de prise d'effet (exercices commencés à partir du) :
Améliorations sur les NIIF Cycle 2012-2014	Améliorations annuelles de plusieurs normes du cycle 2012-2014 (IFRS 5, IFRS 7, NIC 19, NIC 34)	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à la NIC 1	Présentation d'états financiers : Détails	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à la NIIF 11	Accords conjoints : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des co-entreprises	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à aux NIC 16 et 38	Éclaircissements sur les méthodes de dépréciation et d'amortissement acceptés	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à aux NIC 16 et 41	Actifs biologiques	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à aux NIIF 10, NIIF 12 et NIC 28	Éclaircissements sur l'exception de consolidation	1 ^{er} janvier 2016
Modifications à la NIC 27	Méthode de participation aux états financiers Séparés	1 ^{er} janvier 2016

L'application de ces modifications et de ces améliorations ont eu un impact significatif sur les Comptes annuels consolidés correspondant à l'exercice 2016.

- a) Autres normes, modifications et interprétations émises par l'IASB en attente de l'approbation par l'Union Européenne :

		Date de prise d'effet (exercices commencés à partir du) :
Modifications à la NIC 7	État des flux de trésorerie : Initiatives sur l'information à révéler	1 ^{er} janvier 2017
Modifications à la NIC 12	Reconnaissance d'impôts différés d'actifs par rapports à des pertes non réalisées	1 ^{er} janvier 2017
NIIF 16	Baux	1 ^{er} janvier 2019
NIIF 15	Revenus de contrats avec des clients	1 ^{er} janvier 2018
NIIF 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
Améliorations sur les NIIF Cycle 2014-2016		1 ^{er} janvier 2018
IFRS 22	Transactions et avances en devises	1 ^{er} janvier 2018

Aucune de ces normes n'a été adoptée au préalable de la part du Groupe. Les administrateurs ont évalué l'impact potentiel de la future application de ces règles et ils considèrent que leur entrée en vigueur n'aura pas d'incidence importante sur les comptes consolidés.

b) Image fidèle

Les comptes annuels consolidés correspondant à l'exercice annuel clos au 31 décembre 2016 ci-joints ont été préparés à partir des registres comptables des différentes sociétés dont se compose le groupe, et sont présentés selon les dispositions des normes internationales d'information financière et de la législation espagnole applicable en matière comptable, de manière à ce qu'ils montrent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des changements sur le patrimoine et sur les flux de trésorerie du groupe tels qu'ils ont été au cours de l'exercice correspondant.

Les comptes annuels consolidés formulés par les administrateurs de la Société mère seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de la Société mère, et l'on estime qu'ils seront adoptés sans aucune modification.

c) Aspects critiques de l'évaluation et de l'estimation de l'incertitude

Nous avons utilisé dans l'élaboration des comptes annuels consolidés ci-joints conformément au NIIF, des estimations et des hypothèses réalisées par les administrateurs de la Société mère pour évaluer certains des actifs, passifs, recettes, frais et engagements qui y sont enregistrés. Celles ayant un impact plus significatif sur les comptes annuels consolidés seront traitées dans les différentes sections de ce document :

- La durée de vie des actifs corporels et incorporels (notes 4f et 4g)
- L'évaluation d'éventuelles pertes par dépréciation de certains actifs (note 4h)
- La valeur raisonnable de certains instruments financiers et leur éventuelle dépréciation (note 4j)
- Le calcul des provisions, ainsi que la probabilité d'occurrence et le montant des passifs indéterminés ou contingents (note 4n)
- Les prévisions de futurs bénéfices imposables qui rendent probable l'application d'impôts différés actifs (note 4l).

Ces estimations ont été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles à la date de formulation de ces comptes annuels consolidés sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs qui sont estimés comme étant importants à un moment donné. Cependant, les résultats finaux pourraient différer desdites estimations. Tout événement futur non connu au moment où ces estimations sont portées pourrait donner lieu à des modifications (à la hausse ou à la baisse), ce qui se ferait, le cas échéant, de manière prospective.

d) Classement des postes courants et non courants

Pour le classement des postes courants, un délai maximum d'un an a été considéré à partir de la date des présents comptes annuels consolidés ci-joints.

e) Comparaison de l'information

Les présents Comptes annuels consolidés correspondant à l'exercice clos au 31 décembre 2016 montrent de manière comparative les chiffres de l'exercice 2015, qui faisaient partie des comptes annuels consolidés de l'exercice 2015 approuvés par l'Assemblée générale des Actionnaires de la Société dominante le 22 juin 2016, lesquels ont été également élaborés conformément à ce qui a été établi dans les Normes internationales d'information financière, adoptées par l'Union européenne. Par conséquent, les postes des différentes périodes sont comparables et homogènes.

NOTE 3 BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION**Bénéfice/perte de base par action**

On calcule le bénéfice/perte de base par action en divisant le résultat consolidé de l'exercice attribuable à la Société mère par le nombre moyen pondéré des actions en circulation pendant l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen d'actions propres maintenues au long dudit exercice.

Bénéfice/perte dilué par action

On détermine le bénéfice/perte dilué par action d'une manière similaire au calcul du bénéfice/perte de base par action, mais le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré des options sur des actions, des warrants ou des dettes convertibles.

Le calcul du bénéfice/perte par action est montré ensuite :

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net de l'exercice	2 097 203	1 276 018
Nb moyen pondéré d'actions en circulation	4 009 147	4 009 147
Bénéfice de base par nombre moyen pondéré d'actions	0,52	0,32

Au long des exercices présentées, le Groupe n'a réalisé aucune opération provoquant la dilution, par conséquent, le bénéfice/perte essentielle par action coïncide avec le bénéfice/perte dilué par action.

La proposition de répartition du résultat obtenu par la société mère pour l'exercice 2016, rédigée par le Conseil d'administration de celle-ci, afin d'être soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, est indiquée ci-dessous :

Base de partage

Pertes et profits (perte)	(11 009)
Total	(11 009)

Application

Aux résultats négatifs d'exercices précédents	(11 009)
Total	(11 009)

La ventilation du résultat de l'exercice 2015, de la Société dominante, approuvée lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 22 juin 2016, est la suivante :

Base de partage

Pertes et profits (bénéfice)	929 898
Total	929 898

Application

À réserves volontaires	929 898
Total	929 898

NOTE 4 PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Les principales règles d'évaluation utilisées par le groupe dans l'élaboration des comptes annuels consolidés pour l'exercice 2016 ont été les suivantes :

a) Procédé de consolidation

Les comptes annuels consolidés comprennent la Société mère et toutes les sociétés contrôlées sur lesquelles le Groupe détient le contrôle. Les sociétés dépendantes sont les entités sur lesquelles la Société mère ou l'une de ses sociétés dépendantes détiennent le contrôle. Le contrôle est déterminé à travers :

- Pouvoir sur la société participée,

- Exposition à, ou existence de droits sur, retours variables qui sont le résultat de son rapport avec l'entreprise participée
- La possibilité d'utiliser son pouvoir sur l'entreprise participée pour modifier la quantité desdits retours

Les sociétés contrôlées sont consolidées même quand elles auront été acquises dans le but d'en disposer.

Les soldes, les transactions et les pertes et profits réalisés entre les compagnies du groupe faisant partie des opérations poursuivies, sont éliminés lors du processus de consolidation. Les transactions entre les opérations continues et interrompues que nous espérons qu'elles continuent après la vente ne sont pas éliminées des opérations continues dans le but de présenter les opérations continues de manière consistante avec les opérations commerciales que ces dernières réalisent.

Les entreprises associées, qui sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais sur lesquelles elle n'exerce pas le contrôle, et les entités contrôlées conjointement (« joint-ventures »), par lesquelles les entreprises ont le droit à des actifs nets de l'accord contractuel, ont été consolidées en appliquant la méthode de mise en équivalence, excepté lorsque lesdits investissements respecteront les conditions requises pour être classés comme maintenus à la vente. Les bénéfices ou pertes dérivés des transactions entre des entreprises du Groupe et associées ou des entités contrôlées conjointement, ont été éliminés conformément au pourcentage de participation du Groupe dans lesdites sociétés. Si la participation du Groupe aux pertes d'une entité comptabilisée par le biais de la méthode de mise en équivalence est supérieure à son investissement dans l'entité, le Groupe reconnaît une provision pour sa part dans les pertes survenues en surplus par rapport audit investissement. L'investissement dans une société comptabilisé par le biais de la méthode de mise en équivalence est la valeur comptable de l'investissement dans le patrimoine, joint au reste d'intérêts non circulants qui, en substance, forment une partie de l'investissement net de ladite société.

Quand le contrôle d'une filiale se perd comme résultat d'une transaction, événement ou toute autre circonstance, le Groupe raye tous les actifs, passifs et participations non dominantes pour leur valeur comptable et reconnaît la valeur raisonnable de la contreprestation reçue. Les intérêts retenus dans l'ancienne filiale sont enregistrés pour leur valeur raisonnable à la date où le contrôle s'est perdu. La différence résultante est enregistrée comme un profit ou comme une perte dans l'état du résultat global dans l'épigraphe « Autres revenus (frais) ».

Les états financiers des sociétés contrôlées, associées et entités contrôlées conjointement, se rapportent à l'exercice économique clos à la même date que les états financiers individuels de la Société, et qui ont été préparés en appliquant des politiques comptables (NIIF-UE) homogènes.

b) Homogénéisation des postes

Les différents postes des comptes individuels de chacune des sociétés du groupe ont fait l'objet de l'homogénéisation d'évaluation correspondante, en adaptant les critères appliqués à ceux utilisés par la Société mère (Antevenio, S A) pour ses propres comptes annuels consolidés, pour autant qu'ils aient exercé un effet significatif.

Il n'y a pas besoin d'homogénéisation temporelle, puisque toutes les sociétés ont pour date de clôture le 31 décembre 2016 pour l'élaboration des Comptes annuels consolidés ci-joints.

c) Différence de première consolidation

La différence de première consolidation a été calculée comme la différence entre la valeur comptable de la participation au capital des sociétés contrôlées et la valeur de la quote-part des fonds propres consolidés de celles-ci à la date de la première consolidation.

Dans le cas d'une différence positive de consolidation, correspondant à un excédent entre le coût de l'investissement et la valeur comptable théorique attribuable de la société participée à la date de son incorporation au groupe, celle-ci est imputée directement et dans la mesure du possible aux éléments propres de la société contrôlée, sans dépasser la valeur marchande de ceux-ci. Si elle n'est pas imputable à des éléments patrimoniaux, on la considère comme un fonds de commerce de consolidation et l'on procède, annuellement, au test de dépréciation d'usage correspondant (voir remarque 4 h).

La différence négative de consolidation est portée sur le compte des résultats consolidé, et correspond à la différence négative entre la valeur comptable de la participation directe de la Société mère au capital de la société contrôlée, et la valeur de la quote-part des fonds propres de celle-ci, attribuable à cette participation à la date de la première consolidation.

d) Écarts de conversion

Les postes de bilan de situation financière consolidé et du Compte des résultats consolidé des sociétés comprises dans la consolidation dont la devise fonctionnelle est une autre que l'euro ont été convertis en euros en appliquant les critères suivants :

- Les actifs, passifs, recettes et dépenses (excepté les fonds propres) au taux de change à la clôture de chaque exercice
- Les postes du compte de résultat consolidé au taux de change moyen de l'exercice
- Les fonds propres au taux de change historique

Les différences résultant de l'application de taux de change différents, en suivant les critères précédents, apparaissent sous le titre « Écarts de conversion » du bilan de situation financier consolidé.

e) Transactions entre sociétés incluses dans le périmètre de la consolidation

Comme un pas préalable à l'élaboration des comptes annuels consolidés, l'on a procédé à supprimer tous les soldes et transactions entre sociétés du groupe, ainsi qu'à supprimer les résultats obtenus entre ces sociétés suite auxdites transactions.

f) Immobilisations incorporelles

En règle générale, on enregistre les immobilisations incorporelles à condition qu'elles remplissent le critère d'identifiabilité ; elles sont évaluées au départ selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, ultérieurement diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes qu'elles aient subies par dépréciation. Les critères suivants sont appliqués en particulier :

Propriété industrielle

Il s'agit des dépenses en développement capitalisées pour lesquelles le brevet correspondant, ou similaire, a été obtenu, et notamment des coûts d'enregistrement et d'officialisation de la propriété intellectuelle ainsi que des coûts d'acquisition auprès de tiers des droits correspondants. Elles sont amorties de manière linéaire au cours de la durée de vie utile, à raison de 20 % par an.

Applications informatiques

Les licences pour les applications informatiques achetées auprès de tiers ou les programmes d'ordinateur réalisés de manière interne, sont enregistrées comme immobilisations incorporelles sur la base des coûts encourus pour les acheter ou les concevoir, et pour les préparer avant leur utilisation.

Les applications informatiques s'amortissent linéairement au cours de leur vie utile, à raison de 25 % par an.

Les frais de maintenance des applications informatiques encourues au long de l'exercice seront enregistrés sur le Compte des résultats consolidé.

g) Immobilisations corporelles

Les Immobilisations corporelles sont évaluées selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes subies par dépréciation.

Les impôts indirects qui grèvent les éléments des Immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que s'ils ne sont pas directement remboursables par le trésor public.

Les coûts d'extension, de modernisation ou de mise à niveau qui se traduisent par une augmentation de la productivité, de la capacité ou de la performance, ou par un prolongement de la vie utile des biens, sont comptabilisés comme un supplément du coût de ceux-ci. Les coûts de conservation et de maintenance sont chargés sur le Compte des résultats consolidé de l'exercice au long duquel ils ont lieu.

Le groupe amortit ses Immobilisations corporelles de manière linéaire. Les années de vie utile et les pourcentages d'amortissement appliqués sont les suivants :

	<u>Pourcentage</u>	<u>Durée de Vie Utile Estimée</u>
Autres installations	20	5
Mobilier	10	10
Équipements pour le processus d'information	18	5,71
Éléments de transport	25	4
Machinerie	20	5
Autres immobilisations corporelles	20-10	5-10

Les investissements engagés par le groupe dans des locaux loués, et qui ne sont pas séparables de l'actif loué, s'amortissent en fonction de leur vie utile qui sera soit la durée du contrat, y compris la période de renouvellement s'il y a lieu de croire que celui-ci aura lieu, soit la vie économique de l'actif (la plus courte des deux).

h) Dépréciation des immobilisations incorporelles et matérielles et du fonds de commerce de consolidation

On considère qu'un élément des Immobilisations corporelles ou incorporelles a subi une perte de valeur par dépréciation lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur récupérable, celle-ci étant soit sa valeur raisonnable moins les frais de vente, soit sa valeur à l'usage (la plus élevée des deux). Pour calculer la valeur récupérable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, la valeur d'usage est le critère utilisé par le Groupe.

À cet effet, au moins à la clôture de l'exercice, le groupe évalue, à l'aide du « test de dépréciation » d'usage, si une immobilisation matérielle ou incorporelle à la vie utile indéfinie, ou éventuellement une unité génératrice de trésorerie, présente des signes d'une éventuelle dépréciation. On fait alors une estimation du prix récupérable et l'on procède aux corrections d'évaluation pertinentes. On entend par « unité génératrice de trésorerie » le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie qui sont en bonne mesure indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les calculs de la dépréciation des éléments des Immobilisations corporelles se font de manière individualisée. Néanmoins, quand il n'est pas possible de déterminer le montant récupérable de chaque bien considéré individuellement, on procède à la détermination du montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément de l'immobilisation.

Le procédé implanté par la Direction du Groupe pour la détermination de la dépréciation est le suivant :

Pour évaluer la valeur d'usage, la Direction du Groupe élabore tous les ans pour chaque unité génératrice de liquidités, son plan d'affaires pour les marchés et les activités, en incluant d'une manière générale un espace temporaire de cinq exercices. Les principaux composants de ce plan sont les projections de résultats et les flux de caisse.

D'autres variables ont une influence dans le calcul de la valeur récupérable :

- Type de remise à appliquer, calculée autour de 12 %, étant les principales variables influant sur son calcul, le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs
- Le taux de croissance utilisé pour les flux de caisse a été appliqué en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience du passé et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Les plans stratégiques à cinq ans des sociétés du groupe sont adoptés par le conseil d'administration de la Société mère.

Au cas où il faudrait reconnaître une dépréciation dans une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou une partie d'un fonds de commerce aurait été assignée, on réduira d'abord la valeur comptable du fonds de commerce qui correspond à cette unité. Si la dépréciation dépasse le montant de celle-ci, on réduira en deuxième lieu, proportionnellement à sa valeur comptable, celle du reste des actifs de l'unité génératrice de trésorerie à concurrence de la plus élevée des valeurs suivantes : sa valeur raisonnable moins les frais de vente, sa valeur d'usage, ou zéro. La perte par dépréciation doit être enregistrée à la charge des résultats de l'exercice.

Quand une dépréciation est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas permis dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie augmente de la valeur estimée révisée de son montant récupérable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été établie si aucune dépréciation n'avait été reconnue dans des exercices antérieurs. Ladite réversion d'une perte par dépréciation de valeur est reconnue comme un profit sur le Compte des résultats consolidé.

i) Locations et autres opérations similaires

Le Groupe comptabilise comme bail financier toute opération pour laquelle le bailleur transmet substantiellement au locataire les risques et les bénéfices inhérents à la propriété de l'actif, objet du contrat, en comptabilisant le reste comme location opérationnelle.

Dans les opérations de bail financier dans lesquelles le Groupe intervient en tant que locataire, le Groupe comptabilise un actif sur le bilan selon la nature du bien, objet du contrat, et un passif pour le même montant, qui est la quantité la moins élevée entre la juste valeur du bien loué et la valeur actuelle au début du bail des sommes minimales convenues, y compris l'option d'achat. Les paiements pour risques, le coût des services et les taxes répercutées par le bailleur ne sont pas inclus. La charge financière est imputée sur le compte des résultats consolidés de l'exercice dans lequel elle est générée, en appliquant la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Les paiements pour risques sont comptabilisés comme charges de l'exercice dans lequel ils surviennent.

Les actifs comptabilisés pour ce type d'opération sont amortis en suivant les mêmes critères que ceux qui sont impliqués à l'ensemble des actifs corporels (ou incorporels), selon leur nature.

Les dépenses dérivées des accords de bail opérationnel sont comptabilisées sur le compte de résultats consolidé lors de l'exercice où ils sont rapportés.

De plus, le coût d'acquisition du bien loué est présenté dans le bilan selon sa nature, majoré du montant des coûts du contrat directement imputables. Ceux-ci sont reconnus comme une dépense pendant la durée du contrat, par application du même critère utilisé pour la reconnaissance des recettes de la location.

j) Instruments financiers

j 1 Actifs financiers

Les actifs financiers que possède le groupe sont classés, aux fins d'évaluation, dans les catégories suivantes :

j 1 1) Prêts et postes à encaisser

Ils correspondent à des crédits pour des opérations commerciales ou non commerciales, nés de la vente de biens, de versements en liquide ou de prestation de services, dont les montants à encaisser sont déterminés ou déterminables et qui ne sont pas négociés sur un marché actif.

Ils sont initialement enregistrés à la valeur raisonnable de la contreprestation fournie plus les coûts de la transaction directement attribuables. Ils sont ensuite évalués à leur coût amorti, et les intérêts produits en fonction de leur taux d'intérêt effectif sont portés au compte des résultats.

Malgré ce qui précède, les crédits pour des opérations commerciales à échéance d'un an au plus et n'ayant pas un taux d'intérêt contractuel sont au départ chiffrés à leur valeur nominale, pour autant que l'effet de ne pas mettre à jour les flux de trésorerie ne soit pas significatif, auquel cas ils continueront d'être évalués à ce montant, sauf dépréciation.

Les corrections de valeur par dépréciation sont enregistrées en fonction de la différence entre leur valeur comptable et la valeur actuelle à la clôture de l'exercice des flux de trésorerie futurs que l'on estime qu'ils vont générer, actualisés au taux d'intérêt effectif calculé au moment de leur reconnaissance initiale. Ces corrections sont reconnues sur le Compte de résultats consolidé.

Les actifs financiers sont rayés quand ils arrivent à échéance ou lorsque les droits sur les flux de trésorerie de l'actif financier correspondant ont été cédés et que les risques et bénéfices inhérents à leur propriété ont été transférés substantiellement. En revanche, les actifs financiers ne sont pas rayés et il est reconnu un passif financier pour un montant égal à la contreprestation reçue, lors des cessions d'actifs financiers où il serait retenu substantiellement les risques et les bénéfices inhérents à leur propriété, tels que la remise des effets.

j 2 Passifs financiers

Un passif financier est reconnu dans le bilan lorsque le groupe devient une partie obligée du contrat ou de l'accord au titre des dispositions de celui-ci.

Les débits et les postes à payer provenant de l'achat de biens et de services liés à des opérations de trafic de la société ou à des opérations non commerciales sont évalués initialement à la valeur raisonnable de la contreprestation reçue, ajustée en fonction des coûts de la transaction directement attribuables. Indépendamment de ce qui précède, les débits pour des opérations commerciales à échéance d'un an au plus et n'ayant pas un taux d'intérêt contractuel sont au départ chiffrés à leur valeur nominale, pour autant que l'effet de ne pas mettre à jour les flux de trésorerie ne soit pas significatif.

Les débits et les postes à payer sont ultérieurement évalués à leur coût amorti, en utilisant pour cela le taux d'intérêt effectif. Ceux qui, comme expliqué au précédent paragraphe, sont initialement évalués à leur valeur nominale, continuent de l'être à ce même montant.

Les passifs financiers sont retirés à l'extinction des obligations qui les ont générés.

j 3 Cautions données et reçues

On n'actualise pas les flux de trésorerie pour les cautions versées car leur effet n'est pas significatif. Les cautions remises et reçues à court terme sont évaluées pour le montant libéré.

j 4 Instruments du patrimoine propre (actions propres)

Les actions propres que le Groupe acquiert de la Société contrôlée sont enregistrées, à la moindre valeur du patrimoine net, pour la valeur de la contreprestation donnée en échange. Les résultats dérivés de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'amortissement des instruments du patrimoine propre sont reconnus directement sur le patrimoine net, sans qu'à aucun moment il ne soit enregistré de résultats sur le Compte de résultats consolidé.

k) Monnaie étrangère

Les postes compris dans les comptes annuels de chacune des sociétés du groupe sont évaluées dans les devises fonctionnelles respectives de celles-ci. Les comptes annuels consolidés sont présentés en euros, ceux-ci étant la devise fonctionnelle et de présentation de la Société mère.

Les sociétés qui composent le groupe enregistrent dans leurs états financiers individuels :

- Les transactions dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle réalisées au cours de l'exercice, selon les taux de change en vigueur aux dates des opérations
- Les soldes des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle (trésorerie et postes transformables en liquide sans perte de valeur), selon les taux de change à la clôture de l'exercice
- Les soldes des actifs et des passifs non monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle, selon les taux de change historiques

Les bénéfices et les pertes en provenance de ces registres sont inclus sur le Compte de résultats consolidé.

l) Impôt sur les bénéfices

Les sociétés du groupe qui ont leur siège en Espagne sont imposées sous le régime spécial de consolidation fiscale, dans le groupe ayant à sa tête la Société mère.

On calcule la charge de l'impôt sur les bénéfices pour l'exercice en question en additionnant l'impôt courant, obtenu par application du taux d'imposition pertinent à l'assiette imposable de l'exercice moins les abattements et les bonifications, et les variations subies pendant ledit exercice par les actifs et les passifs en raison d'impôts différés enregistrés. Il est reconnu sur le Compte de résultats consolidé, excepté quand cela correspond à des transactions qui sont enregistrées directement sur le patrimoine net, auquel cas, l'impôt correspondant est également enregistré sur le patrimoine net.

Les impôts différés sont enregistrés pour les écarts temporels existants, à la date du bilan de situation financière consolidé, entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. On considère comme la base fiscale d'un élément du capital propre le montant attribué à cet élément à des fins fiscales. On inclut l'incidence fiscale des écarts temporels dans les postes pertinents des « Actifs par impôt différé » et des « Passifs par impôt différé » du bilan de situation financier consolidé.

Le groupe reconnaît un passif par impôt différé pour tous les écarts temporels imposables sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues dans la réglementation en vigueur.

Le Groupe reconnaît les actifs pour impôt différé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il résulterait probable que la Société dispose des bénéfices fiscaux futurs permettant la récupération de ces actifs, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues dans la réglementation en vigueur.

À la clôture de chaque exercice, le groupe évalue les actifs par impôts différés reconnus, et ceux qui ne l'ont pas été précédemment. Sur la base de ladite évaluation, nous procédons à rayer un actif reconnu précédemment s'il n'est plus probable de le récupérer, ou s'il est pertinent d'enregistrer tout actif pour impôt différé non reconnu précédemment pourvu qu'il soit probable que la Société dispose de bénéfices fiscaux futurs permettant de les appliquer.

Les actifs et les passifs par impôt différé sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de leur reprise, selon la réglementation en vigueur adoptée et conformément à la manière dont on entend raisonnablement récupérer ou payer l'actif ou le passif par impôt différé.

Les actifs et les passifs par impôt différé ne s'actualisent pas. Ils sont classés comme actifs et passifs non courants, indépendamment de la date de réalisation ou de liquidation attendue.

m) Recettes et dépenses

Le Groupe Antevenio est spécialiste en performance et brand marketing. Pour s'adapter le plus rapidement possible aux différents changements dans l'industrie du marketing en ligne, le Groupe Antevenio développe également ses propres solutions technologiques pour les commercialiser.

Les recettes et dépenses sont imputées en fonction du critère de comptabilisation, c'est-à-dire, du moment où se produit l'échange réel des biens et services auxquelles elles correspondent, indépendamment du moment où se produit le mouvement monétaire ou financier qui en est dérivé.

Les produits de prestation de services sont enregistrés lorsque le résultat de la transaction peut être évalué de façon fiable, en considérant pour cela que le pourcentage de réalisation du service en date de clôture de l'exercice. Par conséquent, seules sont comptabilisées les recettes provenant de la prestation de services pour lesquelles toutes les conditions suivantes sont remplies :

- a) Le montant des recettes peut être évalué de manière fiable
- b) Il est probable que le groupe reçoive les avantages ou les profits découlant de la transaction
- c) Le degré d'accomplissement de la transaction à la date de clôture peut être évalué de manière fiable, et
- d) Les coûts déjà engagés dans la prestation, ainsi que ceux à encourir jusqu'à l'achèvement, peuvent être évalués de manière fiable

Le groupe revoit, et modifie si besoin est, les estimations de la recette à recevoir au long de la prestation du service.

Si le résultat d'une transaction impliquant la prestation de services ne peut pas être estimée de manière fiable, des recettes ne sont reconnues qu'à concurrence du montant des frais reconnus considérés comme récupérables.

n) Provisions et contingences

Les Administrateurs de la Société dominante dans l'élaboration des Comptes annuels consolidés font la différence entre :

- n 1) Provisions : soldes créanciers couvrant les obligations actuelles dérivées d'évènements passés, dont l'annulation est probable qu'elle provoque une sortie de ressources, mais qui résultent indéterminés quant à leur montant et/ou moment d'annulation
- n 2) Passifs contingents : éventuelles obligations surgies à conséquence d'évènements passés, dont la matérialisation future est conditionnée à ce qu'il ait lieu, ou pas, à un ou plusieurs évènements futurs indépendants de la volonté du Groupe

Les comptes annuels consolidés recueillent toutes les provisions à l'égard desquelles nous estimons que la probabilité que nous ayons à satisfaire l'obligation est plus grande que le contraire, et elles sont enregistrées pour la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour annuler ou transférer à un tiers l'obligation. Les passifs éventuels ne sont pas inscrits aux comptes annuels, mais ils figurent dans le mémoire.

Les provisions sont chiffrées, à la clôture de l'exercice, à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire au règlement de l'obligation ou à son transfert à un tiers. L'on enregistre les ajustements issus de l'actualisation de ces provisions comme des dépenses financières, et ce à mesure que les droits sont constatés. S'il s'agit de provisions à échéance d'un an au plus, et que l'effet financier n'est pas significatif, aucune réduction n'est appliquée.

La compensation à recevoir d'un tiers au moment de liquider l'obligation n'est pas amoindrie du montant de la dette mais elle est reconnue comme un actif, s'il n'y a pas de doutes sur le fait que ledit remboursement sera perçu.

o) Revenus différés

Les subventions de capital non remboursables, ainsi que les dons et les legs, sont évalués à la valeur raisonnable du montant octroyé ou du bien qui a été reçu. Initialement, ils sont enregistrés au poste « Revenus différés » du passif du bilan consolidé et ils sont reconnus sur le Compte des résultats consolidé proportionnellement à la dépréciation subie au long de la période pour les actifs financés par ces subventions, à moins qu'il s'agisse d'actifs non dépréciables, auquel cas ils seront imputés au résultat de l'exercice où il se produirait l'aliénation ou la cessation de ces derniers.

Ces subventions à caractère remboursable sont enregistrées comme dettes à long ou à court terme (selon le délai de remboursement) transformables en subventions jusqu'à acquérir le statut de non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont portées au crédit du compte de résultats de l'exercice au moment de l'acquisition.

p) Éléments propres de nature environnementale

De par la nature de son activité, le groupe ne possède pas, parmi ses immobilisations corporelles, d'actifs significatifs destinés à réduire l'impact sur l'environnement ou à protéger ou améliorer ce dernier, et n'a pas reçu de subventions ni n'a encouru de frais, pendant l'exercice, destinés à l'amélioration et à la protection de l'environnement. Le groupe n'a pas non plus constitué de provisions pour couvrir des risques ou des dépenses au titre d'actions environnementales, car il estime qu'il ne saurait y avoir d'imprévus liés à la protection ou à l'amélioration de l'environnement.

q) Transactions entre les parties en rapport

Les opérations entre parties liées, indépendamment du degré d'étroitesse de leurs liens, sont comptabilisées conformément aux règles générales. Par conséquent, d'une manière générale, les éléments faisant l'objet de transactions sont comptabilisés au moment initial à leur valeur raisonnable. Si le prix convenu lors d'une opération diffère de la valeur raisonnable, l'écart est enregistré compte tenu de la réalité économique de l'opération. L'évaluation ultérieure se fait conformément aux dispositions des règlements pertinents.

r) Paiements basés sur des instruments de patrimoine

Les biens ou les services reçus au cours de ces opérations sont comptabilisés comme des actifs ou des charges, selon leur nature au moment de leur acquisition et l'augmentation correspondante des capitaux propres, selon que la transaction est effectuée avec des instruments de capitaux propres, ou avec le passif correspondant, ou qu'elle est effectuée avec une somme basée sur la valeur de ceux-ci.

Les transactions avec des employés effectués avec des instruments de capitaux propres, pour les services réalisés tout comme pour l'augmentation des capitaux propres à comptabiliser, seront évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres cédés, référencée à la date de la décision de la cession.

La Société dominante maintient un plan de compensation à la Direction qui consiste à remettre des options sur les actions d'Antevenio.

Lesdits plans sont évalués à leur valeur raisonnable au moment initial où elle est établie à travers une méthode de calcul financier généralement accepté, qui entre autres, considère le prix d'exercice de l'option, la volatilité, le délai de l'exercice, les dividendes attendus et le taux d'intérêt libre de risque.

L'imputation de leur valeur sur le compte de résultats, comme frais de personnel, est réalisée sur la base de leur rapport au long de la période de temps établie comme une condition requise de permanence de l'employé pour l'exercice de l'option, à l'exception des options octroyées en 2016 ont été intégralement comptabilisés, selon le principe de prudence, en charges de personnel à la date initiale, en contrepartie du patrimoine net et sans réaliser aucune sorte de réévaluation sur son évaluation initiale. Depuis l'examen de ces dépenses est une augmentation des capitaux propres (« Autres instruments de capitaux propres »), pas d'effet sur la valeur liquidative de Antevenio SA et de ses filiales. Cependant, à la date de clôture, la Société révisé ses estimations originales sur le nombre d'options que l'on espère puissent être exercées et reconnaît, le cas échéant, l'impact de cette révision sur le compte de résultats avec l'ajustement correspondant au patrimoine net.

s) Tableau des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie consolidé a été élaboré en utilisant la méthode indirecte et dans ce dernier il est utilisé les suivantes expressions avec la signification qui est indiquée ensuite :

- Activités d'exploitation : activités rapportant les recettes ordinaires du groupe, et autres activités ne pouvant être qualifiées d'activités d'investissement ou de financement
- Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession d'actifs ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non compris dans la trésorerie ou les équivalents de trésorerie
- Activités de financement : activités qui produisent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation

NOTE 5 FOND DE COMMERCE DE CONSOLIDATION

Le détail de cette épigraphe par sociétés, selon les critères précités, est le suivant :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Marketing Manager Servicios de Marketing, S L	276 461	276 461
Antevenio S R L	3 686 847	3 686 847
Antevenio ESP, S L U	81 027	81 027
Antevenio Publicidad S A R L	2 269 585	2 269 585
Total coût	6 313 920	6 313 920

NOTE 6 PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Le détail des participations dans des sociétés mises en équivalence est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Europermision	-	425
Total	-	425

Le résumé des informations financières de ces sociétés, au 31 décembre 2015, est le suivant :

	Actifs	Passifs	Résultats
Europermision	855	855	-
Total	855	855	-

Le 14 octobre 2016 il y a eu lieu à la dissolution, liquidation et extinction de la société Europermision S L, suite à l'approbation suivant l'accord de l'Assemblée générale extraordinaire et Universelle des Actionnaires tenue le 26 juillet 2016, ce qui a provoqué, par conséquent, sa sortie du périmètre de consolidation.

NOTE 7 IMMOBILISATION CORPORELLE

Les soldes et les variations, pendant l'exercice 2016 et l'exercice 2015, des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction d'évaluation sont :

COÛT	31/12/2015	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2016
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles	1 098 811	86 974	(35 271)	1 150 514
COÛT TOTAL	1 098 811	86 974	(35 271)	1 150 514

AMORTISSEMENT CUMULÉ	31/12/2015	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2016
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles	(823 054)	(101 536)	32 517	(892 073)
TOTAL AMORTISSEMENT CUMULÉ	(823 054)	(101 536)	32 517	(892 073)

APPROVISIONNEMENTS PAR DÉPRÉCIATION	31/12/2015	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2016
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles	(10 725)	-	4 145	(6 580)
TOTAL APPROVISIONNEMENTS	(10 725)	-	4 145	(6 580)

NET	31/12/2015	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2016
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles	265 032	(14 562)	1 392	251 861
TOTAL DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE	265 032	(14 562)	1 392	251 861

COÛT	31/12/2014	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2015
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles	989 033	129 406	(19 628)	1 098 811
COÛT TOTAL	989 033	129 406	(19 628)	1 098 811

AMORTISSEMENT CUMULÉ	31/12/2014	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2015
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles	(728 252)	(112 274)	17 472	(823 054)
TOTAL AMORTISSEMENT CUMULÉ	(728 252)	(112 274)	17 472	(823 054)

APPROVISIONNEMENTS PAR DÉPRÉCIATION	31/12/2014	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2015
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles	(10 725)	-	-	(10 725)
TOTAL APPROVISIONNEMENTS	(10 725)	-	-	(10 725)

NET	31/12/2014	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2015
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles	250 056	17 132	(2 156)	265 032
TOTAL DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE	250 056	17 132	(2 156)	265 032

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

	31/12/2016	31/12/2015
Installations techniques, machineries, outillage, mobilisations et autres immobilisations corporelles	620 247	518 759
	620 247	518 759

La totalité des immobilisations corporelles du Groupe se trouve assujettie à l'exploitation et elles sont dument assurées et pas assujetties à aucune sorte de taxation.

La valeur nette comptable des biens des immobilisations corporelles situés en dehors du territoire espagnol s'élève à 121 308 euros au 31 décembre 2016 (121 779 euros au 31 décembre 2015).

Aux 31 décembre 2016 et 2015 il n'y a pas d'engagements d'achat fermes pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La politique du Groupe est celle de formaliser des polices d'assurance pour couvrir les éventuels risques auxquels sont assujettis les différents éléments de ses immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2016 et 2015, les biens de la Société sont assurés par une police d'assurance. Les administrateurs de la Société considèrent que cette police couvre suffisamment les risques associés à l'immobilisation corporelle.

NOTE 8 AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les soldes et variations au long de l'exercice 2016 et de l'exercice 2015 par rapport aux valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction évaluative sont :

COÛT	31/12/2015	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2016
Brevets, licences, marques et similaire	99 769	-	-	99 769
Applications informatiques	3 717 225	165 606	(15 463)	3 867 369
COÛT TOTAL	3 816 994	165 606	(15 463)	3 967 138

AMORTISSEMENT CUMULÉ	31/12/2015	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2016
Brevets, licences, marques et similaire	(99 769)	-	-	(99 769)
Applications informatiques	(2 545 122)	(392 226)	24 728	(2 912 621)
TOTAL AMORTISSEMENT CUMULÉ	(2 644 891)	(392 226)	24 728	(3 012 390)

APPROVISIONNEMENT PAR DÉPRÉCIATION	31/12/2015	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2016
Brevets, licences, marques et similaire	-	-	-	-
Applications informatiques	(404 646)	-	143 089	(261 557)
TOTAL APPROVISIONNEMENTS	(404 646)	-	143 089	(261 557)

NET	31/12/2015	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2016
Brevets, licences, marques et similaire	-	-	-	-
Applications informatiques	767 457	(226 620)	152 354	693 191
TOTAL DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE	767 457	(226 620)	152 354	693 191

COÛT	31/12/2014	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2015
Brevets, licences, marques et similaire	99 769	-	-	99 769
Applications informatiques	3 409 332	307 893	-	3 717 225
COÛT TOTAL	3 509 101	307 893	-	3 816 994

AMORTISSEMENT CUMULÉ	31/12/2014	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2015
Brevets, licences, marques et similaire	(98 094)	(1 675)	-	(99 769)
Applications informatiques	(2 329 617)	(215 505)	-	(2 545 122)
TOTAL AMORTISSEMENT CUMULÉ	(2 427 711)	(217 181)	-	(2 644 891)

APPROVISIONNEMENT PAR DÉPRÉCIATION	31/12/2014	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2015
Brevets, licences, marques et similaire	-	-	-	-
Applications informatiques	(404 646)	-	-	(404 646)
TOTAL APPROVISIONNEMENTS	(404 646)	-	-	(404 646)

NET	31/12/2014	INSCRIPTIONS	RETRAITS	31/12/2015
Brevets, licences, marques et similaire	1 675	(1 675)	-	0,00
Applications informatiques	675 069	92 388	-	767 457
TOTAL DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE	676 744	90 713	-	767 457

Au cours de l'exercice. 2015, la principale entrée d'applications informatiques fait référence à l'acquisition en octobre 2015 de la plate-forme Coobis.

La valeur nette comptable des biens des immobilisations incorporelles situées en dehors du territoire espagnol s'élève à 215 372 euros au 31 décembre 2016 (94 969 euros au 31 décembre 2015).

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

	31/12/2016	31/12/2015
Propriété industrielle	99 769	99 769
Applications informatiques	2 728 005	2 219 784
	2 827 774	2 319 553

NOTE 9 BAUX

Locations simples

La charge aux résultats des exercices 2016 et 2015, au titre de bail opérationnel s'est élevé à 490 685 euros et 427 018 euros, respectivement (voir note 18 d).

Il n'y a pas d'engagements de paiements futurs minimaux correspondant à des locations simples non résiliables.

Les baux principaux correspondent aux bureaux situés à la Rue Marqués de Riscal 11, Madrid, et en plus petite mesure aux baux des bureaux situés en Italie, France et en Mexique.

Baux financiers

La société a passé un contrat de bail financier des équipements d'information pour développer son activité. Le contrat principal de bail financier détenu par la société a été passé avec d'une entité financière, restant au 31 décembre 2016 un montant en instance de paiement de 33 806 euros enregistrés dans l'épigraphe de Créanciers par bail financier dans le passif circulant et non circulant, arrivant à échéance le 28 juillet 2020.

NOTE 10 ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Le détail des actifs financiers à long terme est le suivant :

	Crédits et autres		Total	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Prêts et postes à encaisser (Note 11 2)	75 407	75 546	75 407	75 546
Total	75 407	75 546	75 407	75 546

Le détail des actifs financiers à court terme est le suivant :

	Crédits et autres		Total	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie et actifs liquides équivalents	6 852 272	6 153 966	6 852 272	6 153 966
Prêts et postes à encaisser (Note 11 2)	8 046 790	7 520 821	8 046 790	7 520 821
Total	14 899 062	13 674 787	14 899 062	13 74 787

10.1) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents

Sous ce titre est reprise la partie pleinement liquide du capital propre du groupe, constituée par les soldes en espèces en caisse et dans les banques, ainsi que par les dépôts bancaires à court terme à échéance initiale à trois mois ou moins de trois mois. Ces soldes sont disponibles sans restriction et en comportent pas de risques de variations de valeur.

Le détail desdits actifs est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes courants	4 220 661	3 326 563
Caisse	1 706	2 920
Dépôts grande liquidité (a)	2 629 905	2 824 483
Total	6 852 272	6 153 966

- (a) Ils correspondent aux dépôts bancaires auprès de la banque Bankinter pour un montant de 1 113 500 euros (1 600 924 euros au 31 décembre 2015), de la banque Banco Popular pour un montant de 1 216 405 euros (965 000 euros au 31 décembre 2015) et de la banque Bankia pour un montant d'euros. Ces dépôts sont disponibles et liquidables, avec un jour de marge à partir de l'annulation.

Les intérêts rapportés au long de l'exercice 2016 pour des dépôts bancaires et comptes bancaires s'élève à 21 092 euros (38 598 euros au 31 décembre 2015) (voir note 18 e).

La trésorerie dans des sociétés étrangères au 31 décembre 2016 s'élève à 1 847 018 euros (2 115 624 euros au 31 décembre 2015).

10.2) Prêts et postes à encaisser

La composition de cette épigraphe, est la suivante :

	31/12/2016		31/12/2015	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Crédits pour des opérations commerciales				
Clients tiers	-	7 928 048	-	7 267 422
Clients entreprises associées	-	-	-	29 495
Comptes courants entreprises associées	-	-	-	2 147
Total Clients pour des opérations commerciales	-	7 928 048	-	7 299 064
Crédits pour des opérations non commerciales				
Au personnel	-	(33 999)	-	7 263
Garanties et dépôts	45 416	48 000	45 555	48 350
Autres actifs	29 991	104 741	29 991	166 145
Total Crédits pour des opérations non commerciales	75 407	118 742	75 546	221 758
Total	75 407	8 046 790	75 546	7 520 822

Le détail de l'épigraphe de Clients est le suivant :

Description	31/12/2016	31/12/2015
Clients pour ventes et prestation de services		
Soldes commerciaux	9 308 867	8 171 425
Ristournes accordées en attente de liquidation	(2 109 896)	(1 608 849)
Soldes commerciaux en attente d'émission	729 077	704 846
Total	7 928 048	7 267 422

Les variations dérivées des pertes par dépréciation provenant du risque de crédit par type d'actifs financiers ont été les suivantes :

	Crédits pour op commerc
31/12/2014	(1 010 159)
Correction de valeur par dépréciation	(617 687)
Reprise de la dépréciation	413 383
Autres mouvements	894
31/12/2015	(1 213 569)
Correction de valeur par dépréciation	(779 347)
Reprise de la dépréciation	247 854
Autres mouvements	17 155
31/12/2016	(1 727 907)

Le Groupe enregistre les mouvements de ces corrections à l'épigraphe "Dépréciation de valeur des actifs circulants" sur le Compte de résultats consolidé.

10.3) Classement par échéances

L'échéance de la totalité des différents actifs financiers à long terme est de plus de cinq ans.

NOTE 11 PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Débits et postes à payer (Note 12 1)	880 762	2 016 630	880 762	2 016 630
Total	880 762	2 016 630	880 762	2 016 630

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	Autres dettes à court terme		Autres		Total	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Débits et postes à payer (Note 12 1 1)	411 223	64 879	6 620 477	7 054 639	7 031 700	7 119 518
Total	411 223	64 879	6 620 477	7 054 639	7 031 700	7 119 518

11 1) Débits et postes à payer

Le détail aux 31 décembre 2016 et 2015 est le suivant :

	Solde au 31/12/16		Solde au 31/12/2015	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Pour opérations commerciales :				
Fournisseurs	-	4 800 718	-	4 949 218
Fournisseurs entreprises associés	-	-	-	61 571
Créditeurs	-	833 332	-	620 614
Total soldes pour opérations commerciales	-	5 634 049	-	5 631 403
Pour opérations non commerciales :				
Dettes envers des établissements de crédit (3)	41 629	82 772	4 842	64 879
Autres dettes (1)	645 490	126 602	741 521	331 684
Dettes envers des tiers (2)	-	201 850	1 252 709	232 468
Passifs correspondant à des impôts différés	193 643	-	17 558	-
Prêts et autres dettes	880 762	411 223	2 016 630	629 031
Personnel (rémunérations en attente de paiement)	-	986 428	-	859 083
Total soldes pour opérations non commerciales	-	986 428	-	859 083
Total Débits et postes à payer	880 762	7 031 700	2 016 630	7 119 517

(1) Le poste « Autres dettes » fait référence essentiellement aux dettes avec le Centre de développement technologique industriel (CDTI)

- (2) En raison de l'achat de la participation dans Antevenio Annoncez S.A.S.U. les années précédentes, l'équipe de direction de la société a reçu certains droits à l'exécution Antevenio S.A., sous réserve de la permanence de l'équipe de direction a été forcée, dont la valeur est calculée par rapport au résultat net de Antevenio Annoncez S.A.S.U. dans les années 2015 et 2016, avec une limite maximale à payer 1.500.000 euros.

Le montant d' "Autres passifs financiers" à court terme au 31 décembre 2016, pour un montant de 192 678 euros (1 252 709 euros dans le poste "Autres passifs financiers" à long terme et 234 754 euros dans le Poste "Autres passifs financiers" à court terme au 31 décembre 2015) correspond à la dette dérivée de l'accord signé au long d'exercices précédents avec l'Équipe de direction de la Société participée Antevenio Publicité.

Au cours des années précédentes, la Société, selon la meilleure estimation, a enregistré l'entière responsabilité de payer pour cet article.

Au long de l'exercice 2016, les conditions convenues dans l'accord pour lesquelles nous avons réalisé des approvisionnements d'obligations de paiement estimés n'ont pas été respectés. Pour tout cela, l'estimation réalisée des montants à payer ont été mis à jour suivant des critères financiers, en générant une réversion des montants approvisionnés pour une valeur de 1 132 404 euros compris dans l'épigraphe d'autres résultats sur le compte de pertes et profits (voir note 18 h)

- (3) Le montant figurant sous le titre « Dettes envers des établissements de crédit » correspond au solde restant de cartes de crédit bancaires et baux financiers

11.2) Classement par échéances

Le détail par échéance des différents passifs financiers à long terme, à échéance déterminée ou déterminable, au 31 décembre 2016, est le suivant :

	2018	2019	2020	2021	À partir de 2022	Total
Dettes à long terme						
Autres dettes	81 608	112 300	118 396	54 727	513 731	880 762
Total	81 608	112 300	118 396	54 727	513 731	880 762

Le détail à cause de l'échéance des différents passifs financiers à long terme, avec une échéance déterminée ou déterminable, à la clôture de l'exercice 2015, est le suivant :

	2017	2018	2019	2020	À partir de 2021	Total
Dettes à long terme						
Dettes avec des entités de crédit	4 842	-	-	-	-	4 842
Autres dettes	1 334 116	97 298	141 857	152 364	286 153	2 011 788
Total	1 338 958	97 298	141 857	152 364	286 153	2 016 630

NOTE 12 INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Groupe sont exposées à plusieurs types de risques financiers, où nous pouvons remarquer essentiellement les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché (taux de change, type d'intérêt et autres risques du prix).

Risque de taux d'intérêt

Tel qu'il est écrit à la note 16, la Société dépendante Código Barras Networks, S L U, a obtenu de la part du Centre pour le "Développement technologique industriel (CDTI) un prêt au taux d'intérêt 0 % pour sa contribution au développement du projet de Recherche et développement dénommé "Extracteur et classeur automatique des données des boutiques virtuelles sur le Web".

Tel qu'il l'est décrit dans la note 16, la Société dépendante Mamvo Performance, S L, a obtenu du Centre pour le Développement technologique industriel (CDTI) un prêt à taux d'intérêt bonifié pour la collaboration au développement du projet de recherche et de développement dénommé « Nouveau système de publicité numérique personnalisée moyennant des techniques de machine learning et des algorithmes avancés de traitement de données ».

Risque de taux de change

On essaie de faire en sorte que le financement des actifs à long terme libellés en devises autres que l'euro ait lieu dans la devise dans laquelle est libellé l'actif. Il en va particulièrement ainsi dans le cas des acquisitions d'entreprises dont les actifs sont chiffrés en devises autres que l'euro.

Le résultat net pour les différences de devises mène à une perte nette pour ce concept d'un montant de 116 102 euros au 31 décembre 2016 (15 403 euros pour l'exercice 2015).

Risque de liquidité

La situation générale des marchés financiers, et du marché bancaire en particulier, au cours de ces derniers mois, a été particulièrement défavorable pour les demandeurs de crédit. Le groupe reste constamment attentif à l'évolution des différents facteurs pouvant aider à affronter la crise de liquidité et, tout spécialement, aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

Voici un résumé des points qui retiennent plus particulièrement notre attention :

- Liquidité d'actifs monétaires : le placement des excédents se fait toujours à très courts délais et dans des conditions de grande disponibilité. Au 31 décembre 2016, le montant en espèces et moyens liquides équivalents est de 6 852 272 euros (6 153 966 euros au 31 décembre 2015)
- Le fonds de roulement est positif au 31 décembre 2016, d'un montant d'euros (5 768 401 euros au 31 décembre 2015)

Risque de crédit

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit. L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du groupe sont des soldes de caisse et de trésorerie, des débiteurs commerciaux et autres montants à encaisser, ainsi que des investissements, qui représentent la plus forte exposition du groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le risque de crédit du groupe est essentiellement attribuable à ses dettes commerciales. Les montants sont reflétés dans le Bilan de la situation financière consolidée libres de provisions pour insolvabilités, estimées par la Direction du Groupe en fonction de l'expérience d'exercices précédents et de leur évaluation de l'entourage économique.

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit. L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

Risque concurrence

Sur un marché qui ne cesse d'évoluer et avec de hauts taux de croissance, de nouveaux acteurs se sont introduits dans les marchés où opère Antevenio. Nonobstant, étant donné l'expérience de plus de quinze ans sur ce marché, la position et la notoriété du Groupe Antevenio et la qualité de nos services, nous estimons que nous continuerons à remplir une position de leadership.

Risque de dépendance de clients ou de fournisseurs

Le risque de dépendance de clients ou de fournisseurs est limité, car aucun d'eux n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires.

Parmi les clients se trouvent des agences de médias qui travaillent à leur tour avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore le risque de dépendance par rapport à des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est faible car les services fournis par ces entreprises sont également proposés par d'autres acteurs en concurrence, qui pourraient donc fournir à Antevenio ces mêmes services.

Risque personnes clés

L'un des actifs principaux du Groupe Antevenio est celui d'avoir su réunir une équipe de personnes et dirigeants clé aux postes stratégiques du Groupe.

Risque de traitement de données à caractère personnel

Le groupe Antevenio traite des données à caractère personnel afin de prêter des services de merchandising direct à ses clients, en plus du traitement de toutes les données utiles comme il est d'usage dans toute société : sur les travailleurs, les fournisseurs, les clients, etc.

Par conséquent, il doit se soumettre aux législations locales et notamment en Europe aux législations qui découlent de l'accomplissement de :

- (1) la Directive 97/7/CE, en matière de contrats à distance et pour l'adaptation de la Loi, plusieurs Directives communautaires

- (2) Directive 2000/31/CE du Parlement européen et du Conseil, du 8 juin, relative à certains aspects juridiques du commerce électronique dans le marché intérieur (directive sur le commerce électronique)
- (3) Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, du 12 juillet, concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques (directive « vie privée et communications électroniques »)

Le traitement des données à caractère personnel dans le but de donner des services de marketing direct n'est pas sans risque, par conséquent, Antevenio maintient un contrat avec la société INT55 dans le but d'exercer une surveillance permanente sur l'évolution de la législation et son application de la part de Grupo Antevenio.

NOTE 13 CAPITAUX PROPRES

La ventilation des fonds propres consolidés au 31 décembre 2016 et 2015, est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Capital social souscrit de la société mère	231 412	231 412
Réserves :	11 855 374	10 618 792
De la société mère	9 351 514	9 422 243
Des sociétés consolidées par intégration globale et par mise en équivalence	2 503 860	1 196 549
(Actions propres)	(513 805)	(513 805)
Autres instruments de capitaux propres	1 022 700	69 540
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	2 097 203	1 276 018
Écarts de conversion	(166 780)	(98 296)
	14 526 105	1183 661

13 1) Capital Social

Au 31 décembre 2016 et 2015, le capital social de la Société dominante est représenté par 4 207 495 actions de 0,055 euros nominales chacune, entièrement souscrites et libérées. Ces actions bénéficient des mêmes droits politiques et économiques

La société Inversiones y Servicios Publicitarios, S A (ISP), propriétaire au 31 décembre 2015 de 18,68 % du capital social d'Antevenio, S A , représenté par 785 905 actions de 0,055 euros nominales chacune, a procédé le 3 août 2016 à acheter des actions du fondateur et conseiller délégué de la société Joshua David Novick, propriétaire de 11,89 % du capital social de la Société, représenté par 500 271 actions de 0,055 euros nominales chacune, à un prix de 6 euros par action.

Suite au changement dans l'actionnariat précédent, la société ISP a lancé une Offre publique volontaire d'acquisition sur le reste des actionnaires de la Société, qui a été close avec une acceptation de 1 360 806 actions à un prix d'achat de 6 euros chacune, représentatives de 32,34 % du capital social d'Antevenio S A La société Aliada Investment B V a transféré postérieurement ses actions à la société ISP et par conséquent la société ISP aura dorénavant 83,09 % du capital social de la société Antevenio S A.

Les actionnaires ayant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

	31/12/2016	
	Nb d'actions	% participation
Inversiones y Servicios Publicitarios, S A	3 496 008	83,09%
Free-float	404 340	9,61%
Nextstage	307 147	7,30%
Total	4 207 495	100,00%

Les actionnaires ayant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

	31/12/2015	
	Nb d'actions	% participation
Aliada Investment BV	848 976	20,18%
Joshua David Novick	500 271	11,89%
Inversiones y Servicios Publicitarios, S A	785 905	18,68%
Nextstage	648 375	15,41%
Autres	1 423 968	33,84%
Total	4 207 495	100,00%

13.2) Réserves de la Société mère

Le détail de ces réserves est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Réserve légale	46 282	46 282
Réserves volontaires	1 115 444	1 186 173
Prime d'émission des actions	8 189 787	8 189 787
Total	9 351 514	9 422 242

La réserve légale comporte des restrictions d'utilisation. Celle-ci est conditionnée par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capital, les sociétés commerciales obtenant des bénéfices sous cette forme juridique sont tenues de doter cette réserve de 10 % de ces bénéfices, à concurrence de la constitution d'un fonds de réserve atteignant 1/5^{ème} du capital social souscrit. Les raisons d'être de la réserve légale sont la compensation des pertes ou l'augmentation de capital du montant dépassant 10 % du capital déjà augmenté, ainsi que la distribution aux actionnaires en cas de liquidation. Au 31 décembre 2016 et 2015, la réserve légale est entièrement dotée.

13.3) Réserves dans les sociétés consolidées

Le détail de ces postes aux 31 décembre 2016 est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
<u>Total Sociétés consolidées par intégration globale</u>		
Mamvo Performance S L U	349 504	334 835
Marketing Manager, S L	(363 869)	3 491
Antevenio SRL	4 078 346	4 144 105
Antevenio ESP, S L U	806 357	(238 418)
Codigo Barras Networks, S L	(762 845)	(332 284)
Antevenio Argentine S R L	(840 946)	(711 706)
Antevenio France, S R L	(713 015)	(707 419)
Antevenio Mexique	(14 986)	(281 129)
Antevenio Publicité S A S U	(160 147)	(820 387)
Antevenio Rich & Reach, S L U	125 462	(193 443)
<u>Total sociétés consolidées par intégration globale</u>	2 503 860	1 197 644
<u>De sociétés consolidées pour la Mise en équivalence</u>		
Europemission SL	-	(1 095)
<u>Total sociétés consolidées pour la Mise en équivalence</u>	-	(1 095)
Total	2 503 860	1 196 549

Prime d'émission

La loi sur les sociétés de capitaux autorise expressément l'utilisation du solde de la prime d'émission pour l'augmentation de capital et n'oppose aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

Réserves volontaires

Ce sont des réserves librement disponibles générées par la Société à partir des résultats des exercices précédents non distribués.

Actions propres

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société mère a convenu le 25 juin 2014 d'autoriser l'acquisition d'un maximum de 10 % du capital social dans des actions propres à un prix minimum de 1 euro par action et à un prix maximum de 15 euros par action ; l'autorisation fut accordée pour une période de 18 mois à partir du moment de la prise de cette décision.

En vertu dudit accord, la Société a acquis au long de l'exercice 2014 un total de 8 348 actions, dont le montant s'élève à 21 705 euros.

De plus, le 29 janvier 2015, la Société a acquis 190 000 actions propres à un prix unitaire par action de 2,59 euros.

La Société possède 198 348 actions propres, qui représentent 4,7% du capital social au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015. Ces actions représentent un montant total qui s'élevait à 513 805 euros au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Il n'y a pas eu de mouvements d'actions propres dans la société mère au long de l'exercice 2016.

Le détail des actions propres au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 est le suivant :

Valeur	Solde 31 12 2016		Solde 31 12 2015	
	Nb d'actions	Coût	Nb d'actions	Coût
Antevenio S A	198 348	513 805	198 348	513 805
	198 348	513 805	198 348	513 805

Gestion du capital

L'objectif du groupe en ce qui concerne la gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale qui permette de réduire le coût du capital, mais en garantissant la capacité de continuer à gérer ses opérations, en visant toujours la croissance et la création de valeur. Cet objectif du groupe n'a pas de forme officielle, et le conseil d'administration n'a pas défini de paramètres à son sujet.

Les principales sources utilisées par le groupe pour financer sa croissance sont :

- Le cash-flow généré par le groupe ;
- La trésorerie disponible à la clôture de l'exercice ;
- L'existence d'un fonds de roulement positif.

L'on contrôle la structure de capital à travers le ratio de levier, calculé comme le quotient de l'endettement financier net sur le capital propre net. Les dettes du Groupe sont contractées principalement auprès d'établissements financiers pour bail financier en 2016 pour un montant de 61 853 euros (40 373 euros en 2015).

NOTE 14 DIFFÉRENCES DE CONVERSION

Le mouvement du solde de cette épigraphe depuis le 31 décembre 2015 jusqu'au 31 décembre 2016 a été le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Solde initial	(98 296)	14 241
Variation nette de la période	(68 484)	(112 537)
Solde final	(166 780)	(98 296)

Les écarts de conversion sont générés par les sociétés siégeant à l'étranger qui utilisent une devise fonctionnelle différente de l'euro. Concrètement, lesdites monnaies sont le peso argentin et le peso mexicain.

NOTE 15 TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR LES INSTRUMENTS DU PATRIMOINE

Le 25 juin 2015, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé un plan de rétribution (Plan 2015) consistant en un système de rétribution référencé à la valeur des actions de la Société, en faveur de certains Conseillers exécutifs, outre d'autres cadres ou travailleurs.

Il a été convenu les conditions suivantes :

- (i) Le nombre maximal d'actions pouvant être attribué ne pourra pas être supérieur à 190 000 actions ;
- (ii) Le prix de l'exercice, de la remise, du système de calcul ou de la remise sera la valeur de l'action sur le marché au jour de l'exercice ou de la remise ;
- (iii) La valeur des actions sera de 2,59 euros par action ;
- (iv) La durée de ce plan sera au maximum de deux ans et six mois

Il a également été délégué au Conseil d'administration de la Société dominante le développement, la liquidation, l'éclaircissement et l'interprétation des conditions du plan de rétribution. Le Plan a été approuvé par le Conseil d'Administration le 16 décembre 2015.

Le mouvement produit en rapport avec les options commentées précédemment est le suivant :

	31/12/2016		31/12/2015	
	Nombre	Moyenne pondérée des prix	Nombre	Moyenne pondérée des prix
Options concédées (+)	190 000	2,59	190 000	2,59
Option existant à la clôture de l'exercice	190 000	2,59	190 000	2,59

Le 16 novembre 2016, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé un nouveau plan de rétribution (Plan 2016) consistant en un système de rétribution référencé à la valeur des actions de la Société, en faveur de certains Conseillers exécutifs, outre d'autres cadres ou travailleurs de la Société.

Il a été convenu les conditions suivantes :

- (i) le nombre d'actions maximales que l'on peut assigner ne peut pas excéder 190 000 actions ;
- (ii) Le prix de l'exercice, de la remise, du système de calcul ou de la remise sera la valeur de l'action sur le marché au jour de l'exercice ou de la remise ;
- (iii) la valeur des actions sera à titre gracieux ; et
- (iv) le délai dudit plan sera au plus de deux ans et 6 mois
- (v) permanence des employés bénéficiaires au long du délai marqué au point précédent

Il a également été délégué au Conseil d'administration de la Société dominante le développement, la liquidation, l'éclaircissement et l'interprétation des conditions du plan de rétribution. Le Plan a été approuvé par le Conseil d'Administration le mercredi 16 novembre 2016.

Le mouvement produit en rapport avec les options commentées préalablement est le suivant :

	31/12/2016	
	Nombre	Moyenne pondérée des prix
Options concédées (+)	125 000	-
Option existant à la clôture de l'exercice	125 000	-

Au 31 décembre 2016, l'imputation de la valeur des actions sur le compte de résultats du Plan 2015, comme un frais de personnel (278 160 euros), s'est réalisé au fur et à mesure sur la base de son prélèvement au long de la période de temps établi comme condition requise de permanence de l'employé pour l'exercice de l'option, en contrepartie du patrimoine net et sans réaliser aucune sorte de réévaluation sur l'estimation initiale. La réalisation d'une Offre publique d'acquisition sur les actions de la Société (voir Note 13 1) est envisagée dans l'accord du Plan 2015 comme l'une des conditions requises pour l'exercice et le prélèvement anticipé desdites options sur les actions. Pour ce faire, nous avons réalisé l'imputation totale des montants restants. L'effet sur le patrimoine de la société s'élève au 31 décembre 2016 à 347 700 euros (69 540 au 31 décembre 2015), envisagé dans l'épigraphe "Autres instruments de patrimoine net".

Au 31 décembre 2016, imputation de la valeur des actions au compte de résultat pour le plan 2016 comme une dépense personnes, elle a été réalisée selon le principe de prudence, en totalité au cours de l'année qui a eu lieu accord, quel que soit l'exigence de séjour, d'un montant de 675 000 euros. Depuis l'examen de ces dépenses est une augmentation des capitaux propres (« Autres instruments de capitaux propres »), pas d'effet sur la valeur liquidative de Antevenio SA et de ses filiales.

NOTE 16 REVENUS DIFFÉRÉS

La société Código Barras Networks S L U, a obtenu du Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) un prêt à taux d'intérêt de 0 % pour la collaboration dans la mise en œuvre du projet de recherche et de développement appelé « Extracteur et classeur automatique de données de boutiques virtuelles sur le net ». Des montants reçus, 15 % étaient des non-remboursables et ont donc été enregistrés sous forme de subventions en capital.

En ce qui concerne les prêts à taux zéro, on observe une subvention de taux d'intérêt, égale à la différence entre le montant reçu et la juste valeur de la dette déterminée par la valeur actuelle des paiements à effectuer déduits au taux d'intérêt du marché.

Pour l'exercice 2013, la Société a procédé à déprécier les actifs incorporels liés à ce prêt à taux zéro en raison de l'obsolescence technologique, régularisant ainsi les montants à imputer aux résultats aussi bien quant à la subvention de capital qu'à celle de taux d'intérêt, ce qui a supposé un revenu dans le poste d'autres revenus du compte de résultats consolidé.

Au long de l'exercice 2015 la Société Mamvo Performance, S L , a obtenu de la part du Centre pour le Développement technologique industriel (CDTI) une aide pour sa contribution au développement du projet de recherche et développement dénommé "Nouveau système de publicité numérique personnalisée moyennant des techniques de Machine learning et des algorithmes avancés pour le traitement des données", pour le montant total de 563 178 euros, en distinguant un tronçon de 99 379 euros non remboursables et un autre tronçon de 463 768 euros remboursables au titre de prêt au taux d'intérêt bonifié. Le 18 octobre 2016, elle a fini de recevoir la totalité des montants accordés.

Quand au prêt au taux d'intérêt bonifié, une subvention du taux d'intérêt a été mise en place pour la différence entre le montant perçu et la juste valeur de la dette, déterminée par la valeur actuelle des paiements à réaliser minorés au taux d'intérêt de marché, en comptabilisant dans les Bilan de situation financier consolidé la somme de 59 101 euros.

Au long de l'exercice 2016, il a été imputé au résultat de l'exercice un total de 99 379 euros enregistrés dans l'épigraphe « Autres revenus sur le Compte de Pertes et Profits », correspondant au tronçon non remboursable de l'aide accordée pour la société Mamvo Performance, S L, puisque tous les frais découlant de l'attribution de ladite subvention ont déjà été réglés.

NOTE 17 SITUATION FISCALE

Le détail des soldes maintenus avec les Administrations publiques est le suivant :

31/12/2016	Recettes	A Payer
À court terme :		
Taxe sur la Valeur Ajoutée	8 095	(794 124)
Remboursement de la taxe	611 511	-
Retenues à la source et acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-
Actifs pour les différences temporelles déductibles (*)	775 260	-
Passifs pour les différences temporelles déductibles (*)	-	(193 643)
Crédits pour des pertes à compenser de l'exercice (*)	479 864	-
Retenues d'impôt sur le revenu	-	(347 944)
Autres dettes envers des administrations publiques	-	(5 973)
Impôt sur les Sociétés	-	(84 990)
Organismes de la Sécurité Sociale	-	(242 943)
	1 874 730	(1 669 616)

31/12/2015	Recettes	A Payer
À court terme :		
Taxe sur la Valeur Ajoutée	98 609	(533 074)
Remboursement de la taxe	609 553	-
Retenues à la source et acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-
Actifs pour les différences temporelles déductibles (*)	104 927	-
Crédits pour des pertes à compenser de l'exercice (*)	513 934	-
Retenues d'impôt sur le revenu	-	(492 291)
Autres dettes envers des administrations publiques	-	(5 973)
Impôt sur les Sociétés	-	(221 168)
Organismes de la Sécurité Sociale	-	(242 525)
	1 327 023	(1 495 030)

(*) Montants enregistrés dans l'actif non circulant du bilan de situation financière consolidé

Compte de profits et pertes		
	Espagne	Espagne
	2016	2015
Revenu Solde avant impôts	1 215 749	1 394 551
Différences permanentes	(1 076 545)	(1 020 022)
Charge fiscale	34 801	(104 868)
Déductions	(17 042)	0
La charge d'impôt sur le revenu	17 758	(104.868)
Monétisations	(161 610)	(101 446)
Autres	32 910	(47 533)
Ajustements positifs	(238 553)	(71 662)
Charges ou produits Nacional	(349 494)	(115 774)
Dépenses ou le revenu est international	230 359	183 634
Impôt sur les sociétés	(119 135)	67 860

À partir de l'exercice 2013, les sociétés du groupe domiciliées sur le territoire espagnol imposées en vertu de la charge d'impôt sur le revenu de l'impôt consolidé (groupe fiscal 212/13).

La dépense au titre de l'impôt sur les sociétés consolidées du groupe s'obtient en additionnant les dépenses des sociétés. Les assiettes sont calculées à partir du résultat de l'exercice, ajusté pour les écarts temporels, les différences permanentes et assiettes négatives des années précédentes.

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les taux d'imposition en vigueur dans chacun des pays où le groupe est implanté. Les principaux taux sont :

2016	
Espagne	25,00%
Italie(*)	31,40%
France	33,33%
Mexique	30,00%
Argentine	35,00%

2015	
Espagne	28,00%
Italie(*)	31,40%
France	33,33%
Mexique	30,00%
Argentine	35,00%

(*) Moyenne impôts à payer en Italie

Le détail par sociétés du montant comptabilisé au titre du paiement de l'impôt sur les sociétés est le suivant :

	Revenu / (Dépense) 31/12/2016	Revenu / (Dépense) 31/12/2015
Antevenio S A	(6 376)	7 288
Mamvo Performance, S L U	231 994	68 761
Marketing Manager Servicios de Marketing, S L U	19 935	50 151
Código Barras Networks S L	89 575	(15)
Antevenio S R L	(86 982)	(87 817)
Antevenio ESP, S L U	14 366	5 143
Antevenio Francia S R L	-	-
Antevenio Argentina	-	-
Antevenio Publicité	-	-
Antevenio Mexique	(143 377)	(95 817)
Antevenio Rich & Reach, S L U	-	(15 553)
	119 135	(67 860)

Selon la législation actuelle, les bases imposables négatives peuvent être compensées avec celles qui sont positives selon la législation de chaque pays. Le Groupe possède les suivantes bases imposables négatives en instance de compensation fiscale au 31 décembre 2016 :

Année d'origine	Année limite de déduction	Euros
2008 (1)	(Sans limite)	72 977
2009 (1)	(Sans limite)	6 229
2011 (3)	(Sans limite)	177 850
2012 (3)	(Sans limite)	592 820
2013 (6)*	(Sans limite)	3 920
2014 (6)*	(Sans limite)	678 753
2015 (6)*	(Sans limite)	36 366
2011(9)	(Sans limite)	705 531
2012(9)	(Sans limite)	372 020
2010 (10)	(Sans limite)	204 964
2011 (10)	(Sans limite)	306 103
2012 (10)	(Sans limite)	133 564
2013 (10)	(Sans limite)	99 984
2014 (10)	(Sans limite)	7 321
2015 (10)	(Sans limite)	5 596
		3 403 998

(1) Bases imposables négatives de Marketing Manager Servicios de Marketing S L U

(2) Bases imposables négatives d'Europmission, S L

(3) Bases imposables négatives de Mamvo Performance, S L

(4) Bases imposables négatives d'Antevenio ESP SLU

(5) Bases imposables négatives de Código Barras Networks S L U

(6) Bases imposables négatives de Grupo Antevenio

(7) Bases imposables négatives de Grupo Antevenio (*)

(8) Bases imposables négatives d'Antevenio Mexico

(9) Bases imposables négatives d'Antevenio Publicité

(10) Bases imposables négatives d'Antevenio France

(11) Bases imposables négatives d'Antevenio Argentina

(*) À partir du premier janvier 2013, les sociétés du Groupe sises en Espagne réalisent la consolidation fiscale pour l'impôt des Sociétés

Le groupe présente au 31 décembre 2016 des activations de bases imposables négatives pour un montant de 479 864 euros comme des crédits fiscaux à compenser au long d'exercices futurs.

Impôts différés

L'évolution depuis le 31 décembre 2015 au 31 décembre 2016 des actifs pour impôt différé a été la suivante :

Solde au 31 Décembre 2015	618 860
Augmentations	670 333
Baisse	(34 070)
Solde au 31 Décembre 2016	1 255 123

La ventilation depuis le 31 décembre 2015 au 31 décembre 2016 des actifs pour impôt différé a été la suivante :

	31/12/2015	Frais / crédit résultats	31/12/2016
Crédits fiscaux	513 934	(34 070)	479 864
Différences temporaires	104 927	670 333	775 260
Total de l'actif d'impôt différé	618 861	636 263	1 255 124

La ventilation des crédits fiscaux est la suivante :

	31/12/2016	31/12/2015
Sociétés appartenant au groupe consolidé fiscale	193 410	228 410
Sociétés sises à l'étranger	286 453	285 524
Total de crédits fiscaux	479 864	513 934

Les actifs pour impôt différé indiqués précédemment ont été enregistrés dans le bilan de situation financière puisque les administrateurs estiment que, conformément à la meilleure estimation sur les résultats futurs des Sociétés qui font partie du Groupe, y compris certaines actions de planification fiscale, il est probable que lesdits actifs soient récupérables.

Autres informations

Selon la législation actuelle, les taxes ne peuvent pas être considérées comme définitivement liquidées tant que les rendements n'ont pas été inspectés par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans ne se soit pas écoulé. Sauf pour ce qui est décrit aux alinéas précédents en ce qui concerne l'inspection des déductions de l'activité d'exportation, à la clôture de l'exercice 2015, les sociétés espagnoles du Groupe sont sujettes à inspection pour l'exercice 2011 et suivants quant à l'impôt sur les sociétés, et pour l'exercice 2012 et suivants quant au reste des taxes qui lui sont applicables. Les sociétés sises à l'étranger ont ouvert à inspection les exercices non prescrits conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays. Les administrateurs considèrent que ces taxes ont été réglées adéquatement, de sorte que même en cas de divergences dans l'interprétation des règles en vigueur pour le traitement fiscal des transactions, d'éventuels passifs n'affecteraient pas de manière significative les comptes annuels ci-joints.

NOTE 18 RECETTES ET DÉPENSES**a) Montant net du chiffre d'affaires**

Le détail par activités du montant net du chiffre d'affaires est le suivant :

Type d'activité	31/12/2016	31/12/2015
Publicité en ligne	24 239 974	22 200 564
Services de technologie	1 138 610	840 444
Total montant net du chiffre d'affaires	25 378 584	23 041 008

Le détail par marché géographique du montant net du chiffre d'affaires est le suivant :

Marché géographique	2016	2015
National	11 498 808	14 025 653
Europe et Amérique Latine	13 879 776	9 015 355
Total	25 378 584	23 041 008

	31.12.2016			31.12.2015		
	La publicité en ligne	Mise à disposition de la technologie	Total	La publicité en ligne	Mise à disposition de la technologie	Total
Montant net du chiffre d'affaires	24 239 974	1 138 610	25 378 584	22 200 564	840 444	23 041 008
Autres recettes d'exploitation	223 242	0	223 242	151 783	0	151 783
Approvisionnements	(11 004 931)	(111 015)	(11 115 946)	(10 080 643)	(49 922)	(10 130 565)
Autres frais d'exploitation	(3 071 411)	(161 831)	(3 233 242)	(2 634 925)	(386 577)	(3 021 503)
Amortissement des immobilisations	(206 119)	(139 721)	(345 840)	(185 164)	(143 315)	-328.479
Frais de personnel	(9 170 641)	(593 295)	(9 763 936)	(7 799 129)	(458 100)	(8 257 229)
Autres résultats	1 304 668	(182 824)	1 121 844	(10 834)	(9 000)	(19.834)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 314 782	(50 076)	2 264 706	1 641 652	(206 470)	1 435 181
RÉSULTAT FINANCIER	(163 488)	(1 119)	(164 607)	(40 149)	(1 206)	(41.355)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	2 151 294	(51 196)	2 100 099	1 601 503	(207 676)	1 393 826
Impôts sur les bénéfices	119 135	0	119 135	(67 860)	0	(67 860)
Autres taxes	(138 201)	16 171	(122 030)	(96 982)	47 032	(49.950)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 132 229	(35 025)	2 097 204	1 436 661	(160 644)	1 276 017

b) Approvisionnements

La totalité du montant recueilli dans cette rubrique correspond à des consommations d'exploitation.

c) Frais de personnel

La composition de ce poste du Compte des résultats consolidé ci-joint est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Soldes et salaires	(6 960 140)	(6 246 308)
Indemnités	(76 956)	(209 053)
Coûts associés à d'autres instruments de patrimoine	(953 160)	(69 540)
Sécurité sociale versée par l'entreprise	(1 554 998)	(1 610 598)
Autres coûts sociaux	(218 681)	(121 730)
Total frais de personnel	(9 763 936)	(8 257 229)

d) Services extérieurs

La composition de ce poste du Compte des résultats consolidé ci-joint est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Baux et redevances (note 10)	(490 685)	(427 018)
Réparations et entretien	(17 648)	(31 605)
Services professionnels indépendants	(1 526 930)	(1 171 454)
Transport/manutention	(38 356)	(46 056)
Primes d'assurance	(65 805)	(27 970)
Services bancaires et similaires	(36 534)	(32 793)
Publicité et relations publiques	(255 441)	(301 032)
Provisions	(233 034)	(193 824)
Autres services	(37 317)	(406 994)
	(2 701 749)	(2 638 746)

e) Autres intérêts et revenus similaires

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de résultats consolidé est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts sur les effets et similaires	21 092	38 598
	21 092	38 598

f) Frais financiers

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de résultats consolidé est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Charges à payer et similaires	(70 869)	(54 069)
Pertes du portefeuille de négociation	-	(10 481)
	(70 869)	(64 550)

g) Variations des provisions de fonds de roulement

Ce détail est compris dans la Note 11 2

h) Autres résultats

Au long de l'exercice 2016, il n'a pas été respecté les conditions convenues dans l'accord signé au long d'exercices précédents avec l'Équipe de direction de la Société participée Antevenio Publicité, suivant lesquelles nous avons réalisé les approvisionnements des obligations de paiement estimées. Pour tout cela, l'estimation réalisée des montants à payer ont été mis à jour suivant des critères financiers, en générant une réversion des montants approvisionnés pour une valeur de 1 132 404 euros, compris dans l'épigraphe d'autres résultats sur le compte de pertes et profits (voir note 11.1).

NOTE 19 RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le détail du résultat consolidé est le suivant :

31/12/2016	Résultats Individuels	Taux de participation	Résultat Consolidé	Partenaires Externes	Bénéfice attribuable à la Société mère
Antevenio S A	(11 009)	100%	(2 003 670)	-	(2 003 670)
Mamvo Performance, S L U	643 942	100%	(321 459)	-	(321 459)
Marketing Manager Servicios de Marketing, S L U	(455 350)	100%	(35 025)	-	(35 025)
Antevenio S R L	(86 091)	100%	(161 811)	-	(161 811)
Antevenio ESP S L U	1 561 000	100%	2 118 262	-	2 118 262
Antevenio France, S R L	(4 989)	100%	(4 989)	-	(4 989)
Código Barras Networks S L U	144 663	100%	53 149	-	53 149
Antevenio Argentine S R L	(131 735)	100%	(104 125)	-	(104 125)
Antevenio Mexique	412 774	100%	1 052 661	-	1 052 661
Antevenio Publicidad SASU	341 986	100%	770 955	-	770 955
Antevenio Rich & Reach, S L U	(318 002)	100%	733 254	-	733 254
	2 097 189		2 097 203	-	2 097 203

31/12/2015	Résultats Individuels	Taux de participation	Résultat Consolidé	Partenaires Externes	Bénéfice attribuable à la Société mère
Antevenio S A	929 898	100%	(1 700 955)	-	(1 700 955)
Mamvo Performance, S L U	14 669	100%	(1 011 681)	-	(1 011 681)
Marketing Manager Servicios de Marketing, S L U	(367 360)	100%	(160 645)	-	(160 645)
Antevenio S R L	(32 091)	100%	307 119	-	307 119
Antevenio ESP S L U	1 044 775	100%	1 391 698	-	1 391 698
Antevenio France, S R L	(5 596)	100%	(5 596)	-	(5 596)
Código Barras Networks S L U	(430 562)	100%	(487 145)	-	(487 145)
Antevenio Argentine S R L	(127 081)	100%	(15 093)	-	(15 093)
Antevenio Mexique	270 996	100%	713 635	-	713 635
Antevenio Publicidad SASU (1)	659 462	100%	974 346	-	974 346
Antevenio Rich & Reach, S L U	318 906	100%	1 270 335	-	1 270 335
	2 276 018		1 276 018	-	1 276 018

NOTE 20 PROVISIONS ET RISQUES

Le mouvement des provisions est le suivant :

	31/12/2015	Dotation	Application/Réversion	31/12/2016
Provisions pour autres responsabilités	156 675	-	(7 416)	149 259
	156 675	-	(7 416)	149 259

	31/12/2014	Dotation	Application/Réversion	31/12/2015
Provisions pour autres responsabilités	194 921	3 408	(41 654)	156 675
	194 921	3 408	(41 654)	156 675

Ce poste recueille essentiellement les provisions par rétribution de personnel générées chez Antevenio S R L conformément à la législation en vigueur en matière professionnelle, en Italie, pour un montant de 149 259 euros (156 675 euros au 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2016, la Société dominante a prêté un aval suivant sa qualité de bailleur des bureaux centraux et des bureaux d'Argentine pour un montant de 53 812 euros (52 377 euros au 31 décembre 2015).

NOTE 21 INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Les sociétés du groupe n'ont pas d'actif, et n'ont pas engagé de dépenses, qui soient destinés à réduire l'impact environnemental et à protéger et améliorer l'environnement. Il n'y a pas non plus de provisions pour risques et frais ni pour imprévus relatifs à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

NOTE 22 FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a pas eu de faits significatifs après la clôture de l'exercice et jusqu'à la date de formulation de ces comptes annuels abrégés.

**NOTE 23 RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES MAINTENUS
AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DOMINANTE**

23 1) Soldes et transactions avec des administrateurs et avec la haute direction

Les membres qui sont classés comme la Haute Direction sont, à leur tour, les membres du Conseil d'administration de la Société mère.

Les montants rapportés par les membres du Conseil d'administration ou par la Haute direction, pour tous les concepts, sont les suivants :

	Haute direction		Autres membres du Conseil	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Soldes et salaires	457 832	445 102	-	5 000
Total	457 832	445 102	-	5 000

Aux 31 Décembre 2016 et 2015, il n'y a pas d'engagement pour compléments de retraite, cautions ou garanties accordées en faveur du conseil d'administration, ni de crédits ou d'avances qui leur aient été accordés.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration de la Société et les personnes en rapport avec ces derniers auxquels se rapporte l'article 231 de la Loi des sociétés de Capital, conformément à ce qui a été établi à l'article 229, ont été consultés sur des situations de conflit, direct ou indirect, que les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes liées pourraient avoir vis-à-vis de l'intérêt de la Société.

NOTE 24 AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de personnes employées par le Groupe, distribués par catégories, est le suivant :

	31/12/2016			31/12/2015		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Direction	10,80	1,70	12,17	11,08	1,00	12,08
Administration	6,50	14,90	16,72	6,76	14,15	20,91
Commercial	22,10	24,50	51,06	25,69	24,92	50,61
Production	26,90	42,70	46,73	19,18	31,03	50,21
Techniciens	16,20	5,30	25,02	19,50	4,08	23,58
	82,50	89,10	151,68	82,21	75,18	157,39

Le nombre de personnes employées par le Groupe à la clôture des différentes périodes distribuées par catégories, est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Direction	12	14
Administration	20	24
Commercial	57	54
Production	74	57
Techniciens	24	21
	187	170

Le montant des honoraires rapportés par les audits de la Société mère, pour les services d'audit des comptes annuels consolidés pour l'exercice 2016 s'élève à 54 000 euros (44 000 euros en 2015), et pour l'audit des comptes annuels individuels des sociétés du groupe en 2016 à 13 000 euros (21 200 Euros en 2015).

En rapport avec la Loi 15/2010, du 5 juillet, de modification de la Loi 3/2004, du 29 décembre, par laquelle sont établies les mesures de lutte contre la morosité dans les opérations commerciales, il est inclus ensuite un détail envisageant la période moyenne de paiement aux fournisseurs :

	2016	2015
	Jours	Jours
Période moyenne de paiement aux fournisseurs	57,45	48,69
Ratio des opérations payées	57,61	344,48
Ratio des opérations en cours de paiement	56,78	1 055,10
	Montant (euros)	Montant (euros)
Total des paiements réalisés	5 955 268	5 615 663
Total des paiements en cours	1 473 506	1 576 781

NOTE 25 INFORMATION SEGMENTÉE

La distribution du montant net du chiffre d'affaires correspondant aux activités ordinaires du Groupe, par catégories d'activités ainsi que par marchés géographiques, est le suivant :

Par clients (31/12/2016)	Total
Publicité en ligne	24 239 974
Services de technologie	1 138 610
Total montant net du chiffre d'affaires	25 378 584

Par clients (31/12/2015)	Total
Publicité en ligne	22 200 564
Services de technologie	840 444
Total montant net du chiffre d'affaires	23 041 008

Distribution / Ventes	Montant consolidé 31/12/2016	Montant consolidé 31/12/2015
Espagne	11 498 808	14 025 653
Europe et Amérique Latine	13 879 776	9 015 355
Total Distribution Ventes	25 378 584	23 041 008

Distribution du coût des ventes	Montant consolidé 31/12/2016	Montant consolidé 31/12/2015
Espagne	(4 461 349)	(4 578 535)
Europe et Amérique Latine	(6 654 597)	(5 552 030)
Total distribution coûts	(11 115 946)	(10 130 565)

NOTE 26 OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

À cause du changement dans l'actionnariat survenu au long de l'exercice 2016 et détaillé à la Note 16 1, la société Inversiones y Servicios Publicitarios, S A (ISP) devient l'actionnaire majoritaire du Grupo Antevenio, par conséquent, les suivantes sociétés dépendantes d'ISP deviennent à leur tour des entreprises liées :

Société/Groupe	Lien
Groupe Digilant	Entreprise liée
Groupe Acceso	Entreprise liée

Le détail des soldes avec des parties liées au 31 décembre 2016 est le suivant :

SOCIEDAD VINCULADA	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉANCIER
ACCESO COLOMBIA	10 392	-
ACCESO MÉXICO	-	(4 448)
ACCESO GROUP	-	(4 889)
DIGILANT, INC	39	-
DIGILANT ITALY	2 440	-
DIGILANT SA DE CV	3 130	-
DIGILANT SPAIN	112 005	(104 556)
TOTAL EMPRESAS VINCULADAS	128 006	(113 892)

Le détail des opérations avec des parties en rapport au long de l'exercice 2016 est le suivant :

	DIGILANT, INC	ACCESO COLOMBIA	DIGILANT ITALY	DIGILANT SA DE CV	ACCESO GROUP	ACCESO MÉXICO	DIGILANT SPAIN
Ventes	-	10 392	6 000	2 722	-	-	92 124
Achats	-	(6 557)	-	-	-	(6 268)	(129 991)
Services prêtés	228	-	-	-	-	-	-
Services reçus	-	-	-	-	(5 250)	-	-
Total	228	(3 835)	6 000	2 722	(5 250)	(6 268)	(37 867)

La ventilation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2015 est indiquée ci-après, en euros :

Concept	Au 31 décembre 2015			
	Autres dettes			Soldes créanciers
	Services	Crédits	Intérêts	Services
Europermession (entreprise associée)	29 495	2 147	-	(61 571)
	29 495	2 147		(61 571)

ANTEVENIO S A
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ CORRESPONDANT À L'EXERCICE
2016

ANTEVENIO S A
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ CORRESPONDANT À L'EXERCICE
2016

Messieurs les actionnaires,

Exercice 2016

SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET RÉSULTAT D'ANTEVENIO, S A ET
SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU LONG DE L'EXERCICE CLOS AU 31
DÉCEMBRE 2016

1. Chiffre d'affaires et résultats consolidés du groupe au cours de l'exercice 2016

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au cours de l'année 2016 sont :

- Performance Mamvo, SLU , Consolidées par la méthode de l'intégration globale

Services de Marketing Manager Marketing Services, SLU, consolidée par la méthode de l'intégration globale
- Antevenio SRL, consolidée par la méthode de l'intégration globale
- Antevenio Esp S L U consolidée par la méthode de l'intégration globale
- Antevenio France S R L consolidée par la méthode de l'intégration globale
- Antevenio Publicité S A S U consolidée par la méthode de l'intégration globale
- Código Barras Networks, S L U consolidée par la méthode de l'intégration globale

- Antevenio, Rich & Reach, S L U consolidée par la méthode de l'intégration globale
- Antevenio Argentine, S R L consolidée par la méthode de l'intégration globale
- Antevenio Mexique, SA de CV consolidée par la méthode de l'intégration globale

Pendant l'exercice 2016, le chiffre d'affaires net consolidé a été de 25,4 millions d'euros, soit une baisse de 10 % sur le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2015 qui s'élevait à 23 millions d'euros

Les activités d'édition ont supposé 50 % de l'activité. L'activité de la Technologie et services associés ont atteint des ventes de 4,6 millions d'euros, tandis que le Media Trading a obtenu des ventes de 10,8 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires net réalisé en dehors de l'Espagne s'élève à 55 contre 57 % en 2015.

Les frais d'exploitation, y compris les coûts de vente et hormis les amortissements et dotations à la provision a augmenté de 3 % par rapport à l'année 2015.

Le Résultat attribué au porteur d'instruments du Patrimoine net de la Société dominante de l'exercice s'élève à 2,1 millions d'euros face au 1,3 million d'euros de l'exercice 2015. L'EBITDA atteint au long de l'exercice 2016 est de 3,1 millions d'euros. L'EBITDA de l'année 2015 a été de 2,1 millions d'euros.

Les comptes consolidés du groupe Antevenio sont présentés selon la réglementation comptable internationale IFRS.

2. Chiffre d'affaires des Sociétés participées du Groupe au long de l'exercice 2016

En milliers d'euros

Chiffre d'affaires

Mamvo Performance, S L U	3 632
Antevenio, S R L	7 126
Marketing Manager de Servicios de Marketing, S L U	1 715
Antevenio ESP, S L U	5 268
Código Barras Networks S L U	229
Antevenio Argentine S R L	176
Antevenio France, S R L	
Antevenio Publicidad S R L	3 121
Antevenio Mexico, S A de C V	4 111
Antevenio SA	2 150
Antevenio Rich & Reach S L U	5 117

3. Faits significatifs au long de l'exercice 2016

En 2016, le Groupe Antevenio a poursuivi la tendance à la hausse initiée en 2014 et a dépassé le chiffre d'affaires net atteint en 2015 grâce à une croissance de 19 %.

Au cours de l'année 2016 les investissements et les nouvelles activités lancées en 2010 se sont affermies, renforçant la position de leadership de la société Antevenio sur les marchés où elle opère.

La société Inversiones y Servicios Publicitarios, S A (ISP), propriétaire au 31 décembre 2015 de 18,68 % du capital social d'Antevenio, S A , représenté par 785 905 actions de 0,055 euros nominales chacune, a procédé le 3 août 2016 à acheter des actions du fondateur et conseiller délégué de la société Joshua David Novick, propriétaire de 11,89 % du capital social de la Société, représenté par 500 271 actions de 0,055 euros nominales chacune, à un prix de 6 euros par action.

Après ce changement dans l'actionnariat, la société ISP a lancé une Offre publique volontaire d'achat sur le reste des actions de la Société, qui s'est soldée par l'acceptation de 1 360 806 actions à un prix d'achat de 6 euros chacune, représentant 32,34 % du capital social d'Antevenio SA. Il est inclus dans ces 1 360 806 actions, celles apportées par le dirigeant Pablo Pérez García-Villoslada. La société Aliada Investment B V a transféré postérieurement ses actions à la société ISP et par conséquent la société ISP aura dorénavant 83,09 % du capital social de la société Antevenio S A.

PERSPECTIVES

Antevenio fait face en 2017 à une tendance croissante de son activité au niveau global. Nous attendons que les rythmes de croissance de l'année 2016 soient maintenus sur tous les marchés où nous opérons, en disposant de toutes les ressources, aussi bien financières que de produits, pour faire face à une année 2017 où la croissance sera accompagnée de rentabilité. Notre forteresse financière, avec une position de trésorerie similaire à celle que nous avons au début de l'année 2016, notre diversité de produits et les investissements réalisés au cours d'exercices précédents nous font espérer un renfort de notre leadership et continuer de gagner des parts de marché.

AJOUTS D'IMMOBILISATIONS

Les ajouts aux immobilisations corporelles et incorporelles du groupe Antevenio au long de l'exercice 2016 correspondent à :

Les incorporations des immobilisations corporelles s'élèvent à 87 milliers d'euros en 2016.

Les acquisitions d'autres immobilisations incorporelles s'élèvent à 206 milliers d'euros en 2016 et sont essentiellement des applications informatiques.

RISQUES

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe Antevenio pourrait se voir confronté sont :

Risque concurrence :

Sur un marché en constante évolution avec des taux de croissance élevés, de nouveaux acteurs sont entrés au marché espagnol ainsi qu'italien, les principaux parmi ceux dans lesquels Antevenio opère. Toutefois, compte tenu de l'expérience de plus de dix ans sur ce marché, du positionnement et de la visibilité d'Antevenio, ainsi que de la qualité de ses services, nous estimons pouvoir maintenir une position de leadership.

Risque de dépendance de clients ou de fournisseurs

Le risque de dépendance de clients ou de fournisseurs est limité, car aucun d'eux n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires de la société Antevenio, S A.

Parmi les clients se trouvent des agences de médias qui travaillent à leur tour avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore le risque de dépendance par rapport à des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est faible car les services fournis par ces entreprises sont également proposés par d'autres acteurs en concurrence, qui pourraient donc fournir à Antevenio ces mêmes services.

Risque personnes clés

Nous croyons que l'un des principaux actifs d'Antevenio est d'avoir su rassembler une équipe de personnes et de cadres supérieurs clés dans les postes stratégiques de la société.

Risque de traitement de données à caractère personnel

Le groupe Antevenio traite des données à caractère personnel afin de prêter des services de merchandising direct à ses clients, en plus du traitement de toutes les données utiles comme il est d'usage dans toute société : sur les travailleurs, les fournisseurs, les clients, etc.

Il est donc tenu de se soumettre notamment à la législation suivante :

- (1) Loi 34/2002 sur les services de la société de l'information et de commerce électronique
- (2) Loi organique 15/1999, du 13 décembre, à propos de la Protection des données à caractère personnel
- (3) Décret royal 1720/2007, du 21 décembre, portant adoption du règlement d'application de la Loi organique 15/1999, du 13 décembre, sur la protection des données à caractère personnel
- (4) Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil, du 27 avril 2016, en rapport avec la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données personnelles et la libre circulation de ces données et à travers lequel est dérogé la Directive 95/46/CE (Règlement général à propos de la protection des données)
- (5) Loi 7/1998, du 13 avril, à propos des Conditions générales de recrutement
- (6) Décret royal législatif 1/2007, du 16 novembre, par lequel est approuvé le texte refondu de la Loi générale pour la défense des consommateurs et utilisateurs et autres lois complémentaires
- (7) Loi 29/2009, du 30 décembre, par laquelle il est modifié le régime légal de la concurrence déloyale et de la publicité pour l'amélioration de la protection des consommateurs et des usagers
- (8) Loi 34/1988, du 11 novembre, Général de Publicité

Le traitement de données à caractère personnel dans le but de prêter des services de merchandising direct n'est pas exempt de risques. C'est pourquoi Antevenio a passé un

contrat avec la société INT55 afin d'exercer une surveillance permanente de l'évolution de la législation et de l'application de celle-ci par Antevenio.

PERSONNEL

Le nombre moyen des employés du groupe qui était de 170 en 2015 a augmenté jusqu'à 187 en 2016

DISTRIBUTION DE CAPITAL

Les actionnaires ayant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 31 décembre 2016 sont les suivants :

	31/12/2016	
	Nº acciones	% Participación
Inversiones y servicios publicitarios, S.A	3.496.008	83,09%
Free-float	404.340	9,61%
Nextstage	307.147	7,30%
Total	4.207.495	100,00%

ACTIONS PROPRES

La société a passé un contrat avec la société Gilbert Dupont dans le but, sans interférer avec le fonctionnement normal du marché et dans le strict respect des règlements boursiers, de favoriser la liquidité des transactions impliquant des actions et la régularité des cours, tout en évitant des fluctuations pour des causes différentes des tendances propres du marché Antevenio, dont les actions sont négociées sur le marché Alternext, s'est conformée aux règlements de ce marché quant aux opérations effectuées dans le cadre du contrat en question.

Informations sur l'autorisation d'acquérir des actions propres

Conformément à ce qui a été disposé aux articles 146 et suivants de la Loi des sociétés de capital, l'Assemblée générale a approuvé le 16 novembre, à l'unanimité, d'autoriser et d'habiliter le Conseil d'administration pour que la Société, directement ou à travers n'importe laquelle de ses filiales, puisse acquérir, à tout moment et autant de fois qu'elle le considère pertinent, des actions de la Société, à travers tout moyen admis par le Droit, même à la charge des bénéfices de l'exercice et/ou réserves de libre disposition, avec les

conditions suivantes :

- (a) Les acquisitions pourront être réalisées directement par la Société ou indirectement à travers ses sociétés contrôlées suivant les mêmes termes de ce marché
- (b) Les acquisitions seront réalisées moyennant des opérations d'achat et de vente, des permutations ou de toute autre permise par la loi
- (c) La valeur nominale des actions propres acquises directement ou indirectement par la société, qui s'ajoutera à celles qui sont déjà possédées par la société acquérante et ses filiales, et le cas échéant, la société dominante et ses filiales, ne pourra pas dépasser dix (10 %) pour cent du capital souscrit
- (d) Les acquisitions ne pourront pas être réalisées pour un prix supérieur à 15 euros ni inférieur à 2 euros par action
- (e) Cette autorisation est établie pour un délai maximum de dix-huit (18) mois à compter de la prise de cette décision
- (f) À conséquence de l'acquisition d'actions, y compris celles que la Société ou la personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la Société aurait acquis préalablement et aurait dans le portefeuille, le patrimoine net résultant ne pourra pas être inférieur au capital social plus les réserves légalement ou statutairement indisponibles, tout cela d'après ce qui a été prévu à la lettre b) de l'article 146 1 de la Loi des Sociétés de Capital

Il est fait remarquer expressément que les actions acquises à conséquence de cette autorisation pourront être destinées :

- (i) à leur aliénation ou amortissement ;
- (ii) à l'application des systèmes de rétribution envisagés à l'alinéa troisième de la lettre a) de l'article 146 1 de la Loi des Sociétés de Capital, ainsi qu'au développement de programmes encourageant la participation au capital de la Société tels que, par exemple, la remise d'actions ou options 4 sur les actions, ou rétributions référencées à la valeur des actions ou autres instruments analogues, devant être remises directement aux travailleurs ou administrateurs de la société ou à conséquence de l'exercice des droits d'option dont ils pourront être titulaires ;
- (iii) à assurer la liquidité de l'action, moyennant l'intermédiation d'un prêteur de service d'investissement par le biais d'un « liquidity contract » ;
- (iv) à l'acquisition d'actions ou participations dans d'autres compagnies, auquel cas la limite référée à la lettre (c) précédente sera de cinq (5) pour cent

Approbation d'un plan de remise d'action adressé aux conseillers exécutifs et directifs Délégation de facultés

Messieurs Les actionnaires ont approuvé, à l'unanimité, un plan de remise d'actions, consistant en la remise gratuite d'actions de la Société en faveur de certains conseillers exécutifs et cadres.

Il a été convenu d'établir pour ce faire les paramètres suivants :

- (i) Le nombre maximal d'actions qui pourra être remis dans la totalité du Plan à son échéance, sera de cent vingt-cinq mille (125 000) actions à distribuer entre les bénéficiaires ;
- (ii) la remise aura un caractère gratuit pour la totalité des actions remises dans le Plan ;
- (iii) la valeur de l'action sera celle correspondante à la valeur de marché le jour de la remise ;
- (iv) Le délai du Plan terminera le 31 août 2019

Il a été convenu de même de déléguer sur le Conseil d'administration de la Société, revêtu de la capacité expresse de remplacement, les capacités en rapport avec le développement, la mise en marche, l'exécution et l'interprétation, le cas échéant, des conditions du plan de rétribution.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Pendant l'exercice 2016, plusieurs projets ont été continués par lesquels il faut souligner : MDirector et sa transformation en plate-forme cross-channel ainsi que son développement du système Landing optimizer qui optimise la performance des campagnes de captation.

MDirector est un outil multicanal réalisé pour envoyer des e-mails, des SMS, pour la création de landing pages, de social advertising et de publicité programmatique. Il n'est pas requis de connaissances techniques et il donne des statistiques en temps réel : celui qui lit le message, celui qui fait clic, le type de dispositif et l'heure, entre autres.

De même, nous avons terminé le projet TrueTarget, commencé en 2014, qui est un nouveau système de publicité numérique personnalisée moyennant des techniques de machine learning et des algorithmes avancés pour le traitement des données.

Enfin, nous avons initié un projet pour le développement d'une application pour les mobiles du portail El viajero Fisgón.

**FORMULATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET RAPPORT DE
GESTION CONSOLIDÉ**

En accomplissement de la réglementation commerciale en vigueur, le Conseil d'Administration **d'Antevenio, S A** et **Sociétés contrôlées** rédige les Comptes annuels consolidés et le Rapport de Gestion consolidé correspondants à l'exercice annuel clos au 31 décembre 2016 et composés des feuilles jointes allant du numéro 1 jusqu'au 81

Madrid, le 29 mars 2017
Le Conseil d'administration

Joshua David Novick
Président

David Rodés
Membre du conseil d'administration

M Vincent Bazi
Membre du conseil d'administration

Pablo Pérez García-Villoslada
Secrétaire membre du conseil
d'administration